

Troisième séance, jeudi 21 novembre 2024

Présidence de Adrian Brügger (UDC/SVP, SE)

Sommaire

Signature	Genre d'affaire	Titre	Traitement	Personnes
2013-GC-40	Divers	Assermentation		
2024-GC-115	Motion	Transparence des rapports de l'Inspection des finances	Prise en considération	<i>Auteur-s</i> François Ingold Grégoire Kubski <i>Représentant-e du gouvernement</i> Jean-Pierre Siggen
2024-GC-89	Motion	Survie des pêcheurs et gestion plus durable de la population de cormorans	Prise en considération	<i>Auteur-s</i> Ivan Thévoz Jean-Daniel Chardonnens <i>Représentant-e du gouvernement</i> Didier Castella
2024-DIAF-17	Rapport	Rapport agricole 2024	Discussion	<i>Représentant-e du gouvernement</i> Didier Castella
2024-DIAF-26	Rapport	Des prix justes pour les familles paysannes (Rapport sur postulat 2024-GC-41)	Discussion	<i>Représentant-e du gouvernement</i> Didier Castella
2023-GC-82	Postulat	Où sont les bornes !	Prise en considération	<i>Auteur-s</i> Brice Repond François Ingold <i>Représentant-e du gouvernement</i> Jean-François Steiert
2024-GC-127	Motion	L'information : un bien public à protéger	Prise en considération	<i>Auteur-s</i> Alizée Rey Sophie Tritten <i>Représentant-e du gouvernement</i> Olivier Curty
		Prise de congé de Mme Nadia Savary et de M. Bruno Boschung		
2024-GC-261	Election (autre)	Un membre suppléant de la Commission des affaires extérieures (CAE), en remplacement de Laurent Baeriswyl	Scrutin de liste	
2024-GC-263	Election (autre)	Un membre (député) de la Commission cantonale en matière de planification sanitaire, en remplacement de Ralph Alexander Schmid	Scrutin de liste	

Signature	Genre d'affaire	Titre	Traitement	Personnes
2024-GC-273	Election (autre)	Trois membres de la délégation fribourgeoise auprès de la Commission interparlementaire de contrôle - Convention intercantonale en matière de santé numérique (CIP Santé numérique)	Scrutin de liste	
2013-GC-41	Divers	Clôture de la session		

La séance est ouverte à 08 h 30.

Présence de 103 députés; absents: 7.

Sont absents avec justification: M^{mes} et MM. Sébastien Dorthe, Jean-Pierre Doutaz, Sandra Lepori, Pierre Mauron, Thierry Steiert, Peter Wüthrich et Estelle Zermatten.

M^{me} et MM. Sylvie Bonvin-Sansonnens, Romain Collaud et Philippe Demierre, conseillère et conseillers d'Etat, sont excusés.

Divers 2013-GC-40 Assermentation

Assermentation de MM. René Jutzet et Joan Progin, élus par le Grand Conseil lors de la session de novembre 2024.

> Il est passé à la cérémonie d'assermentation selon la formule habituelle.

Président du Grand Conseil. Sehr geehrte Herren, Sie sind soeben für Ihr neues Amt vereidigt worden. Im Namen des Grossen Rates des Kantons Freiburg beglückwünsche ich Sie zu dieser Wahl und wünsche Ihnen viel Befriedigung in der Ausübung Ihres neuen Amtes. (*Applaus*)

> La cérémonie d'assermentation est terminée.

Motion 2024-GC-115 Transparence des rapports de l'Inspection des finances

Auteur-s:	Ingold François (VEA/GB, FV) Kubski Grégoire (PS/SP, GR)
Représentant-e du gouvernement:	Siggen Jean-Pierre, Directeur des finances
Dépôt:	16.05.2024 (BGC mai 2024, p. 1861)
Développement:	16.05.2024 (BGC mai 2024, p. 1861)
Réponse du Conseil d'Etat:	17.09.2024 (BGC novembre 2024, p. 4431)

Prise en considération

Kubski Grégoire (PS/SP, GR). Mes liens d'intérêts: je suis co-motionnaire.

Nous nous attaquons ce matin à l'une des dernières citadelles où le secret règne en maître: les rapports de l'Inspection des finances.

La question que l'on se pose ce matin n'est pas une question de gauche ou de droite, n'est pas un sujet polémique, c'est une question de principe : les rapports de l'Inspection des finances doivent-ils être publics ou rester la chasse gardée de l'élite parlementaire qu'est la CFG?

L'Inspection des finances, qu'est-ce? En bref, l'Inspection des finances est l'entité indépendante qui a pour but d'effectuer les contrôles de l'administration cantonale. Ses rapports sont d'une grande utilité pour vérifier l'efficacité de l'administration et permettre, par ses recommandations, des économies substantielles. En bref, l'Inspection des finances vérifie comment sont dépensés les deniers publics.

Or, aujourd'hui règne la presque totale opacité sur les rapports de l'Inspection des finances. Ces rapports ne sont transmis qu'aux seuls membres de la CFG.

Mais depuis 2009 la transparence est devenue le principe de base de l'action publique, et le secret est uniquement l'exception. Cela se justifie, car la transparence est gage de probité de l'action de l'Etat et un élément essentiel du contrôle de l'action publique. La transparence est un symbole fort, c'est dire aux Fribourgeoises et aux Fribourgeois: nous n'avons rien à vous cacher. Car tout secret amène la méfiance, voire une forme de défiance de la population vis-à-vis des autorités et de ses élu-e-s. La transparence est donc le ciment qui unit la population à ses élu-es, c'est un véritable vecteur de confiance.

Die Transparenz ist wirklich der Kitt, der die Bevölkerung mit ihren gewählten Vertretern verbindet. Die Transparenz ist ein echter Vertrauensvektor.

Pourquoi garder secrets ces rapports? Quel intérêt justifie de les maintenir secrets me direz-vous?

Le Conseil d'Etat développe 3 arguments, qui à mon sens sont quand même faiblichons, pour contrer cette motion:

1. «La complexité des informations techniques contenues dans les rapports pourrait entraîner des malentendus ou des interprétations erronées de la part du public.» Là, en bon français, c'est un peu prendre la population pour des tadjets. Honnêtement, la population est éduquée, elle sait lire. Elle sait comprendre des informations complexes et franchement, elle a déjà accès aux Messages du Conseil d'Etat, qui sont, eux, complexes, là je fais référence au message qui accompagnait le DETTEC, qui m'a donné la migraine pendant 45 jours. Si la population est capable de comprendre le DETTEC, elle est tout à fait capable de comprendre les rapports de l'Inspection des finances. La deuxième chose est que le Conseil d'Etat méprise les journalistes, dont le travail est de synthétiser et de résumer les informations complexes et de les faire passer à la population.
2. «La préparation des rapports nécessiteraient des moyens additionnels afin d'assurer la rédaction plus synthétique des informations.» Sauf que là, cet argument n'a honnêtement pas de sens, il tombe à plat, parce que ce n'est pas ce que nous demandons. On demande simplement la publication des rapports tels quels, ils peuvent être très longs ou très courts, ils n'ont pas besoin d'être synthétisés.
3. La transparence des rapports créerait des réticences internes parmi les employé-e-s. Sauf que, si l'Inspection des finances est totalement indépendante, pourquoi y aurait-il des réticences à publier ces rapports? Cela se passe très bien dans le canton de Vaud ou dans d'autres cantons, pourquoi ça se passerait mal à Fribourg? Introduire la transparence, c'est au contraire valoriser l'indépendance de l'Inspection des finances. Au sujet de la protection des données, s'il devait y avoir des données personnelles qui sont contenues dans les rapports, c'est clair que les règles ordinaires s'appliquent: on caviarde les parties qui touchent les données personnelles, donc ça ne pose pas de problème, c'est tout à fait normal qu'un rapport soit caviardé si ça cible une personne ou une autre qui n'a pas à être citée dans un élément public.

Cette transparence a déjà fait ses preuves dans d'autres cantons, où c'est devenu la normalité pour les rapports de l'Inspection des finances. Le bilan y est positif. Pourquoi pas à Fribourg?

Enfin, en limitant l'accès à ces rapports aux membres de la CFG, on crée un système de députés à deux vitesses: d'une part les membres de la CFG, qui ont accès à tout, et d'autre part les député-e-s de seconde zone, qui ne sont pas suffisamment compétents pour comprendre ces rapports. Donc, nous sommes compétents, nous député-e-s, pour valider et débattre des budgets, mais en revanche on n'est pas censés obtenir les informations pertinentes quant à la manière dont sont gérés ces budgets et les rapports sur la gestion de ces budgets. C'est honnêtement absurde et un peu méprisant pour la majorité d'entre nous.

La population paie des impôts conséquents. Il existe un intérêt public à ce que la population sache comment sont gérés ses impôts. La transparence est devenue un élément déterminant de l'exemplarité politique. Montrons-nous exemplaires, montrons que nous n'avons rien à cacher au sujet de la gestion des deniers publics et des impôts. L'opacité des rapports de l'Inspection des finances constitue un reliquat d'ancien régime qu'il nous faut abattre.

Pour que la lumière de la transparence atteigne enfin cette institution aux rapports si utiles... *[Temps de parole écoulé.]*

Ingold François (*VEA/GB, FV*). Je suis un peu surpris que j'intervienne maintenant, je pensais que d'autres groupes allaient intervenir ou du moins essorer la verve de mon collègue Kubski. L'intérêt était de venir à la fin pour pouvoir répondre aux questions. Il y a même paraît-il un député UDC qui m'a promis qu'il allait prendre la parole, mais voilà, ce n'est pas le cas. Je lui donne peut-être encore une chance.

Comme mon collègue Kubski, avec toute la verve qu'on lui connaît, a tout dit, je ne vais pas en rajouter et je vous remercie d'avance d'avoir l'intérêt politique de mettre ces rapports de l'Inspection des finances à disposition de toutes et de tous, comme cela se pratique notamment à la Cour des comptes des cantons de Vaud et de Genève, où ils le font sous forme de petites vidéos très instructives, qui permettent de rapprocher les administrés des différents services, et je trouve que ce serait une excellente chose, donc merci beaucoup d'accepter cette motion.

Berset Nicolas (*UDC/SVP, SC*). Je n'ai aucun lien d'intérêt avec cet objet et je m'exprime au nom du groupe UDC.

Si nous comprenons la volonté et l'intention des motionnaires d'améliorer la transparence et de garantir le bon emploi de l'argent public, nous pensons que cette demande de modification de l'article 53 de la loi sur les finances de l'Etat, afin que les rapports de l'Inspection des finances soient accessibles au public, pourrait avoir un effet inverse. En effet, si ces rapports étaient rendus publics, l'analyse et la critique concernant certains services pourraient être biaisés. Les auditeurs seraient peut-être tentés d'enjoliver ou de rendre plus politiquement corrects certains rapports d'inspection et être moins critiques qu'actuellement. Il pourrait également y avoir des réticences lors des audits de la part des employés et des responsables du service contrôlé. Nous pensons qu'il est indispensable de maintenir un bon équilibre entre la confiance et le bon fonctionnement de ce service et la transparence. De plus, certaines informations financières ou techniques contenues dans ces rapports d'audit pourraient entraîner des malentendus de la part du public.

Avec ces considérations, la grande majorité du groupe UDC va suivre la recommandation du Conseil d'Etat en refusant cette motion et vous propose d'en faire de même.

Kolly Gabriel (*UDC/SVP, GR*). Mes liens d'intérêts: membre de la CFG depuis de nombreuses années. Je prends la parole à titre personnel ou en tout cas au nom d'une très, très petite minorité du groupe UDC.

La plupart des rapports de l'Inspection des finances louent le rapport de l'Etat, louent le travail des services de l'Etat. Ils sont bien faits, ils sont bien rédigés. Une très petite minorité donne des recommandations. Ces recommandations sont là pour faire avancer les services de l'Etat. Il est arrivé que l'Inspection des finances ressorte certains problèmes tendanciellement assez graves dans certains services. Ce qui me dérange dans la réponse du Conseil d'Etat c'est qu'en gros on dise: «Circulez, il n'y a rien à voir! Ces rapports doivent rester réservés à une minorité.» Pour moi c'est un faux débat de dire qu'en publiant ces rapports, en les laissant aux journalistes principalement, aux citoyens, les employés de l'Inspection des finances feraient moins bien leur travail. Pas du tout. Pour moi, cette transparence, cela a aussi été relevée par le député Kubski, elle est importante. Elle est importante pour les citoyens, elle est importante pour l'image que donne notre Grand Conseil. Pour moi, c'est là que ça me pose un problème dans la réponse du Conseil d'Etat, je ne vois pas pourquoi on ne pourrait pas publier ça, ça ne changerait rien au travail des député-e-s, ça ne changerait rien au travail de l'Inspection des finances. Pour terminer, il faut être clair, les rapports de l'Inspection des finances qui étaient très problématiques, je m'excuse Mesdames, Messieurs, ils ont toujours fini, en tout cas en partie, dans la presse. Quelques mois après, on avait un article comme quoi il y avait un problème dans tel ou tel service. Il ne faut pas pleurer, pour moi c'est des secrets de polichinelle que l'on tente de protéger en disant que cela ne doit pas sortir.

Pour moi et aussi pour louer les services d'Etat qui font bien leur travail, je vous demanderais d'accepter cette motion.

Siggen Jean-Pierre, Directeur des finances. En effet, la limitation de l'accès du public qui est prévue à l'article 53 de la loi sur les finances, elle fait aussi suite à l'introduction en 2008 de la loi sur l'information et l'accès aux documents, c'était nouveau. 16 ans après, je comprends aussi - c'est le cas aussi, je pense, des motionnaires - qu'on se pose la question si on ne devrait pas supprimer une limitation qui avait été introduite etc... Le Conseil d'Etat, on l'a mis dans notre réponse, comprend bien cette demande, on comprend tout à fait également le souci d'avoir accès aux documents, de manière générale, qui sont produits.

Mais à l'époque, ce n'est pas pour rien non plus qu'on avait mis cette limitation, parce qu'il y avait une pesée d'intérêts entre d'un côté la transparence - je précise la transparence n'est pas un but en soi, c'est un moyen en vue d'un but - et puis le travail que fait l'Inspection des finances. Le rapport qu'elle donne, c'est un outil de travail. Il a été destiné d'abord au Grand Conseil par le biais de la CFG et puis au Conseil d'Etat. On en a limité l'accès parce qu'on a voulu d'un côté qu'il puisse être utilisé de manière approfondie, cela veut dire contenir suffisamment de détails, d'éléments sans qu'on soit limité en la matière et puis d'avoir aussi le soutien pour qu'on n'aille pas trop loin en termes de protection des données. Dans un des derniers rapports à avoir été discutés par exemple, on mentionne un chef de section, on mentionne une personne responsable des ressources humaines, qui sont totalement identifiables, donc vous n'allez pas caviarder le mot «responsable ressources humaines» alors qu'on sait très bien qui sait. C'est ce type de mesures qu'on n'a pas voulu et c'est pour cela qu'on a limité aussi cet accès de

manière qu'on puisse créer la confiance aussi avec les services, pouvoir aller travailler en détail avec eux et puis avoir cet outil qui est discuté après avec la CFG.

Je ne crois pas que les rapports de l'Inspection des finances louent le travail du Conseil d'Etat. Ils sont riches, précis, avec des informations, des remises en question, des contestations de ce qui a été fait. J'ai en tête toute une série de ces rapports, celui sur l'HFR par exemple, ou un autre sur le SITel, où on ne mâche pas ses mots et qu'on dit les choses clairement. Un travail qui a d'ailleurs amené la CFG à se dire, mais là il faut peut-être qu'on mette sur pied une sous-commission pour aller plus loin dans le détail et la CFG rencontre la directrice de l'Inspection des finances aussi dans ce cadre de rapport et de confiance. C'est un bon outil de travail, qui a en partie une limitation, et à mon avis c'est surtout cet équilibre entre transparence et une relation constructive avec l'Etat et les services mis en exergue ou analysés sous forme d'audit qu'il s'agit de conserver.

La Commission de finances et de gestion s'est aussi renforcée, vous lui avez donné plus de moyens, plus de personnes, elle a aussi une capacité d'approfondir, elle a créé des sous-commissions aussi. Le Conseil d'Etat n'est pas favorable à la suppression de cet alinéa 3 de l'article 53 ni à l'ouverture de l'accès, mais il est ouvert à une réflexion de fond. Pourquoi pas, après 16 ans d'application d'une loi sur la transparence, se dire que peut-être il y a des éléments qui devraient être affinés? Le souci d'une plus grande transparence, le Conseil d'Etat y est aussi sensible, c'est pour cela qu'on vous propose de vous pencher sur l'article 56, qui traite du rapport annuel de l'Inspection des finances. C'est un rapport qui fait entre 20 et 30 pages, qui reprend tout ce qui a été fait dans l'année, donc tous les services consultés, les recommandations qui ont été faites, les recommandations qui sont ouvertes et qui nécessitent des moyens. Ce rapport annuel est indiqué à l'article 56, mais là, il n'y a pas la réserve, on dit simplement: "On le remet à la CFG et au Conseil d'Etat." Pour l'instant, vous ne le voyez pas, c'est la CFG et le Conseil d'Etat, mais il n'y a pas d'alinéa qui dit que l'accès est réservé. Donc, sans modifier la loi, je peux m'engager ici à le mettre sur le site internet de l'Etat, ce rapport annuel, qui prend toutes les directions, le Pouvoir judiciaire et tous les éléments constitutifs de notre Etat avec le travail de l'Inspection des finances.

Si je prends la DFIN, pour prendre un exemple, dans le rapport annuel 2023, 7 services ont été consultés, il y a évidemment le bilan de l'Etat, le Service du cadastre et de la géomatique, le Fonds de garantie de la rémunération des 730 jours, etc... Il y a la date du rapport, il y a les recommandations et à la fin de l'année, l'Inspection des finances publie dans ce rapport annuel les recommandations ouvertes, celles qui n'ont pas encore été réglées, sur lesquelles ils attendent une action. Par exemple pour ma direction, il y a la recommandation "Recommandation adressée au Service cantonal des contributions dans le secteur de l'impôt sur les gains immobiliers", qui demandait de s'assurer que tous les avis d'aliénation transmis par le Registre foncier soient intégralement repris dans le système du secteur des gains immobiliers. Il y avait là une non-compatibilité, partielle en tout cas, et puis le délai qui était donné jusqu'à la fin de l'année a été prolongé au 31.03.2024, délai qui a ensuite été tenu. Donc, une information, à mon avis, qui répond au souci des motionnaires de plus de transparence mais qui préserve l'équilibre, comme ça a été mentionné, entre ce qu'on peut donner comme infos à la CFG et la protection des données ou, je dirais, une certaine confiance qu'on peut avoir envers les services touchés.

Je vous recommande de dire non à cette motion, mais je m'engage aussi à la publication du rapport annuel de l'Inspection des finances.

> Au vote, la prise en considération de cette motion est refusée par 50 voix contre 41. Il y a 6 abstentions.

Ont voté en faveur de la prise en considération:

Aebischer Matthieu (LA,VEA/GB), Aebischer Eliane (SE,PS/SP), Bapst Bernard (GR,UDC/SVP), Berset Alexandre (SC,VEA/GB), Bonny David (SC,PS/SP), Bronchi Laurent (SC,VEA/GB), Chardonnens Jean-Daniel (BR,UDC/SVP), Clément Bruno (GR,VEA/GB), Emonet Gaétan (VE,PS/SP), Fattebert David (GL,Le Centre/Die Mitte), Galley Liliane (FV,VEA/GB), Glauser Fritz (GL,PLR/PVL / FDP/GLP), Hauswirth Urs (SE,PS/SP), Hayoz Helfer Regula (LA,VEA/GB), Ingold François (FV,VEA/GB), Jaquier Armand (GL,PS/SP), Kehl Roland (SE,VEA/GB), Kolly Gabriel (GR,UDC/SVP), Kubski Grégoire (GR,PS/SP), Levrat Marie (GR,PS/SP), Marmier Bruno (SC,VEA/GB), Menétrey Lucie (SC,PS/SP), Michel Pascale (SC,PS/SP), Pasquier Nicolas (GR,VEA/GB), Perler Urs (SE,VEA/GB), Pythoud-Gaillard Chantal (GR,PS/SP), Raetzo Carole (BR,VEA/GB), Rey Alizée (SC,PS/SP), Rey Benoît (FV,VEA/GB), Rodriguez Rose-Marie (BR,PS/SP), Roulin Daphné (GL,VEA/GB), Savary Daniel (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Savoy Françoise (SC,PS/SP), Senti Julia (LA,PS/SP), Stöckli Markus (SE,VEA/GB), Thévoz Ivan (BR,UDC/SVP), Tritten Sophie (SC,VEA/GB), Vial Pierre (VE,PS/SP), Wicht Jean-Daniel (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Zamofing Dominique (SC,Le Centre/Die Mitte), Zurich Simon (FV,PS/SP).
Total: 41.

Ont voté contre:

Altermatt Bernhard (FV,Le Centre/Die Mitte), Baeriswyl Laurent (SE,Le Centre/Die Mitte), Bapst Pierre-Alain (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Barras Eric (GR,UDC/SVP), Baschung Carole (LA,Le Centre/Die Mitte), Berset Nicolas (SC,UDC/

SVP), Bortoluzzi Flavio (LA,UDC/SVP), Boschung Bruno (SE,Le Centre/Die Mitte), Brodard Claude (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Brügger Adrian (SE,UDC/SVP), Bürdel Daniel (SE,Le Centre/Die Mitte), Bürgisser Nicolas (SE,PLR/PVL / FDP/GLP), Chardonnens Christophe (BR,PLR/PVL / FDP/GLP), Clément Christian (SC,Le Centre/Die Mitte), Cotting Charly (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), de Weck Antoinette (FV,PLR/PVL / FDP/GLP), Dietrich Laurent (FV,Le Centre/Die Mitte), Dumas Jacques (GL,UDC/SVP), Dupré Lucas (GL,UDC/SVP), Esseiva Catherine (LA,PLR/PVL / FDP/GLP), Fahrni Marc (VE,UDC/SVP), Freiburghaus Andreas (SE,PLR/PVL / FDP/GLP), Gaillard Bertrand (GR,Le Centre/Die Mitte), Galley Nicolas (SC,UDC/SVP), Genoud (Braillard) François (VE,Le Centre/Die Mitte), Glasson Benoît (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Grandgirard Pierre-André (BR,Le Centre/Die Mitte), Herren-Rutschi Rudolf (LA,UDC/SVP), Jakob Christine (LA,PLR/PVL / FDP/GLP), Julmy Markus (SE,Le Centre/Die Mitte), Kaltenrieder André (LA,PLR/PVL / FDP/GLP), Lauber Pascal (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Menoud-Baldi Luana (GL,Le Centre/Die Mitte), Mesot Roland (VE,UDC/SVP), Meyer Loetscher Anne (BR,Le Centre/Die Mitte), Michellod Savio (VE,PLR/PVL / FDP/GLP), Morand Jacques (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Moura Sophie (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Pauchard Marc (VE,Le Centre/Die Mitte), Peiry Stéphane (SC,UDC/SVP), Remy-Ruffieux Annick (GR,Le Centre/Die Mitte), Riedo Bruno (SE,UDC/SVP), Robatel Pauline (GL,PLR/PVL / FDP/GLP), Savary-Moser Nadia (BR,PLR/PVL / FDP/GLP), Schneuwly Achim (SE,UDC/SVP), Schumacher Jean-Daniel (FV,PLR/PVL / FDP/GLP), Schwaller-Merkle Esther (SE,Le Centre/Die Mitte), Sudan Stéphane (GR,Le Centre/Die Mitte), Thalmann-Bolz Katharina (LA,UDC/SVP), Wieland Philipp (LA,PLR/PVL / FDP/GLP). *Total: 50.*

Se sont abstenus:

Berset Christel (FV,PS/SP), Dafflon Hubert (SC,Le Centre/Die Mitte), Morel Bertrand (SC,Le Centre/Die Mitte), Moussa Elias (FV,PS/SP), Papaux David (FV,UDC/SVP), Tschümperlin Dominic (SE,Le Centre/Die Mitte). *Total: 6.*

> Cet objet est ainsi liquidé.

Motion 2024-GC-89

Survie des pêcheurs et gestion plus durable de la population de cormorans

Auteur-s:	Thévoz Ivan (UDC/SVP, BR) Chardonnens Jean-Daniel (UDC/SVP, BR)
Représentant-e du gouvernement:	Castella Didier, Directeur des institutions, de l'agriculture et des forêts
Dépôt:	22.04.2024 (BGC mai 2024, p. 1847)
Développement:	22.04.2024 (BGC mai 2024, p. 1847)
Réponse du Conseil d'Etat:	07.10.2024 (BGC novembre 2024, p. 4419)

Prise en considération

Chardonnens Jean-Daniel (UDC/SVP, BR). Je m'exprime en tant que co-motionnaire, je n'ai pas d'autres liens d'intérêt, si ce n'est que j'ai déjà fait différentes interventions sur ce sujet. Je m'exprime également au nom du groupe UDC.

Tout d'abord, je remercie le Conseil d'Etat de prendre en considération notre motion. Il faut vraiment trouver des solutions efficaces pour résoudre ce problème de prolifération des cormorans. Ils impactent durement la vie de nos pêcheurs professionnels, qui sont déjà en difficulté et dans l'incertitude pour l'avenir. Autour de nos pêcheurs, il y a des familles, il y a un patrimoine, mais il y a aussi un savoir-faire qu'il faut absolument préserver.

Le Conseil d'Etat le relève d'ailleurs très justement, la pêche professionnelle artisanale est une composante de l'économie locale et elle revêt une importance patrimoniale et culturelle de premier ordre. Malheureusement, la prolifération des cormorans est une catastrophe clairement identifiée, qui précarise nos pêcheurs. Il y a trop de cormorans, c'est un fait que les chiffres ne cessent de démontrer année après année. Le constat est sans appel, les quelques 3'000 spécimens recensés engloutissent 450 gr. de poissons par jour. Durant la période de migration, ce chiffre peut augmenter jusqu'à 4'000, voir 5'000 individus.

Toutes les études scientifiques mises en avant concernant la température du Lac, le manque de nutriments ou encore la prolifération des moules quagga ont probablement un impact important. Mais elles ne peuvent en aucun cas occulter ce constat sans appel. J'avais déjà déposé une telle motion en juin 2019, qui curieusement n'est pas mentionnée dans le message

du Conseil d'Etat. Ma motion était intitulée «Régulation des cormorans et reconstitution de la faune piscicole». Elle avait déjà été acceptée, il n'y a pas de raison qu'aujourd'hui on n'en fasse pas de même!

D'ailleurs elle demandait finalement la même chose, mais malheureusement, les moyens mis en œuvre depuis n'ont pas eu les effets escomptés. C'est pour cette raison que nous devons revenir, mais cette fois en collaboration avec les autres cantons concordataires. Dans son message, le Conseil d'Etat fait différentes propositions en collaboration avec les 2 autres cantons concernés et j'espère vivement que dorénavant les solutions avancées aboutissent à plus de concret.

Comme vous l'avez également lu dans le message, ces dispositions sont conditionnées par l'acceptation de ces 3 cantons. Le Grand Conseil Neuchâtelois a déjà fait le travail et a accepté une telle motion. Pour le canton de Vaud, c'est aussi en bonne voie. Ces pêcheurs professionnels sont là, dans la tribune, nous ne faisons que faire entendre leur voix aujourd'hui.

Chères et chers collègues, je vous remercie d'avance d'en faire de même pour soutenir nos pêcheurs. Le groupe UDC, que je remercie, acceptera cette motion à l'unanimité.

Kehl Roland (VEA/GB, SE). Ich spreche im Namen des Grünen Bündnisses. Ich habe keine Interessensbindungen zu diesem Geschäft.

Ich spreche heute über drei Tiere: den Kormoran, den Wolf und über einen Elefanten. Ich beginne mit dem Wolf. Stellen Sie sich vor, dass in einer Schafherde von 1000 Tieren 100 Tiere plötzlich sterben. Der Tierarzt stellt fest, dass 95 dieser Tiere an einer mysteriösen Krankheit gestorben sind. Nur 5 Tiere hat der Wolf gerissen. Würden Sie den Wolf schießen oder mehr über diese Krankheit herausfinden wollen?

Mit dem Wolf hat der Kormoran gemeinsam, dass er ein intelligenter und effektiver Jäger ist. Und er macht, wie der Wolf, dem Menschen Konkurrenz in seinen Jagdgründen. Und wenn er zu erfolgreich jagt, wird er selber gejagt, wie der Wolf.

In ihrer Motion verlangen die Kollegen Thevoz und Chardonens, dass der Staat Massnahmen ergreift, um die Berufsfischerei auf den Freiburger Seen zu retten. Der Staatsrat gedenkt dies zu tun, indem die Regeln zur Jagd des Kormorans noch weiter gelockert werden.

Auch unsere Fraktion anerkennt den Schaden des Kormorans für die Berufsfischerei. Auch wir unterstützen die grosszügigen Subventionen für die Berufsfischer und können damit leben, dass der Kormoran bereits heute recht grosszügig gejagt und geschossen werden darf.

Aber etwas stört uns am Vorschlag des Staatsrates, und das ist „the elephant in the room“, der Elefant im Wohnzimmer. Wir stören uns daran, dass man das eigentliche Problem zu wenig thematisiert. Und das ist: Die Fischfangzahlen im Neuenburgersee gehen seit ein paar Jahren dramatisch zurück. Von einem jährlichen Durchschnitt von um die 300 Tonnen auf nur noch ungefähr ein Drittel. Ist das alles dem Kormoran geschuldet? Wohl kaum. Weniger als 5% des Bruttoertrags geht wegen diesem Vogel verloren. Also weswegen denn sonst?

Die weiteren Ursachen kennt auch der Staatsrat selbst noch nicht ganz. In seiner Botschaft stützt er sich auf Vermutungen, die allesamt unerfreulich sind: ein dramatischer Verlust der Biodiversität (Stichwort invasive Quagga-Muscheln, Kollege Chardonens hat es erwähnt), Nährstoffe im Wasser, Mikroplastik oder die Erwärmung des Wassers aufgrund der Klimaerwärmung. Der Elefant im Wohnzimmer ist also der See, nicht der Kormoran.

Natürlich geht es den Motionären primär um die wirtschaftlichen Nöte der Berufsfischer und um den Erhalt dieses kulturell wertvollen Berufs. Aber – vielleicht unbeabsichtigt – haben sie dabei Worte gewählt, die ich als Grüner möglicherweise anders, grundsätzlicher verstehe als meine beiden Kollegen. Ich lese, dass die Motion verlangt, „dass bedrohte Fischarten und ihre Ökosysteme besser geschützt“ werden und „dass die Fischfauna wiederhergestellt werden müsse“. Das ist sehr ambitioniert und aus ökologischer Sicht absolut dringend und darum lobenswert. Wir vom Grünen Bündnis erwarten, dass sich der Staatsrat um den Elefanten kümmert, will heissen, dass er sich um die übrigen relevanten Ursachen der Reduktion der Fischbestände kümmert, dass er alle Ursachen, alle Umweltschäden im See eruiert und eine nachhaltige Sanierung einleitet.

Die Schäden durch den Kormoran, so schmerzhaft sie für die Fischer auch sein mögen, stehen weit hinter einer viel grösseren Herausforderung zurück. Die weitere Regulierung des Kormorans ist in erster Linie eine Symptombekämpfung. Das zugrundeliegende Problem lässt sich dadurch nicht lösen. Solange der Staatsrat keine grösseren Anstrengungen unternimmt, das Ökosystem Neuenburgersee nachhaltig zu schützen, wird unsere Fraktion dieser Motion grossmehrheitlich die Gefolgschaft verweigern.

Senti Julia (PS/SP, LA). Je n'ai aucun lien d'intérêt avec ce sujet si ce n'est que j'habite le beau Lac de Morat, qui n'est selon la prise de position du Conseil d'Etat aucunement touché par les raisons qui sont connues au Lac de Neuchâtel et qui mettent la survie des pêcheurs professionnels en péril.

Die Sozialdemokratische Fraktion ist in Bezug auf diese Motion geteilter Meinung und wird auch so stimmen. Einerseits unterstützen wir jegliche Bemühungen, das traditionsreiche Handwerk der Berufsfischer zu sichern und ihnen mit nützlichen

Massnahmen wie etwa einer finanziellen Unterstützung, die gemäss der erwähnten Verordnung auch in den kommenden Jahren noch gewährt würde, zu helfen. Andererseits haben wir kein Verständnis dafür, dass man den Kormoran verurteilt, wenn doch bekannt ist, dass das verstärkte Aufkommen der Quaggamuschel, der mangelnde Laichbestand von Felchen oder durch andere Fische angefressene Netze weitaus schlimmere Gefahren für die Fischer und insbesondere die Berufsfischer darstellen, wie zuvor Kollege Keel erwähnt hat.

Die Sozialdemokratische Fraktion begrüsst die von der interkantonalen Kommission für Fischerei im Neuenburgersee ergriffenen Massnahmen zur Unterstützung der Effizienz beim Laichfischfang. In Bezug auf die Jagdpatente und deren Ausweitung mithilfe einer Anpassung der Konkordate in Bezug auf den Murten- und den Neuenburgersee gehen die Meinungen in unserer Fraktion jedoch auseinander.

Einerseits nehmen wir davon Kenntnis, dass die Nutzung des Patents H, mit welchem Berufsfischer selbst zur Jagd auf Kormorane ansetzen können, äusserst rückläufig ist und in der letzten Saison lediglich 2 von den insgesamt 7 Berufsfischern davon Gebrauch gemacht haben und dies für den Abschuss von lediglich 3 Vögeln, wo es zwei Jahre davor noch 22 waren. Auch lediglich drei Jäger von insgesamt 695 Jägern haben sich auf Kormoranjagd begeben und dabei auch gerade einmal 5 Vögel erwischt.

Was uns wirklich erstaunt ist die Berechnung von 721 Franken, die jeder Kormoran, der durch die kantonalen Wildhüter/Fischereiaufseher geschossen wird, den Kanton kostet. Höflich bitten wir den zuständigen Staatsrat, uns diese Berechnung genauer zu erklären, nicht dass dem Grossrat hier eine effiziente Sparmassnahme fürs Budget 2026 durch die Finger rutscht (bei 89 geschossenen Kormoranen durch die Wildhüter/Fischereiaufseher bedeutet dies ein Aufwand von insgesamt 64'000 Franken)!

Schlussendlich unterstützt ein Teil der SP-GrossrätInnen diese Motion, um dem Kanton Freiburg zu ermöglichen, das Konkordat mit den anderen beteiligten Kantonen im Sinne der durch die Jagd- und Fischereiaufseherkonferenz vorgeschlagenen Massnahmen in Bezug auf die Kormorane anzupassen, das heisst, die Verkürzung der Schonzeit um einen Monat und die Ermöglichung der Entnahme von noch nicht geschlechtsreifen Vögeln analog den Wildschweinen sowie eine allfällige Ausdehnung der Jagdpatente F und G auf die Dauer des Spezialpatents H der Berufsfischer.

Ganz dem Mantra Boshung entsprechend erlaube ich mir, im Namen meiner KollegInnen, welche die Motion nicht unterstützen, jedoch zu mahnen:

Ne vendez pas les ailes du cormoran avant la résolution des vrais problèmes des pêcheurs professionnels!

Grandgirard Pierre-André (*Le Centre/Die Mitte, BR*). Je déclare mon lien d'intérêt. Je suis maître-agriculteur à Cugy à proximité du lac de Neuchâtel. Je ne suis pas pêcheur mais apprécie les délicats produits de la pêche locale. Je rapporte pour le groupe Le Centre, qui remercie le Conseil d'Etat pour sa réponse très bien étayée à cette motion.

Après la onzième plaie d'Egypte des corneilles et corbeaux freux, le cormoran représenterait-il la douzième plaie? Je le pense vraiment! Un tel oiseau sans prédateur, qui prélève annuellement trois fois plus de poissons que l'ensemble des pêcheurs professionnels, ne mérite pas de considération et doit être combattu par tous les moyens permettant de diminuer sa population. N'en déplaise au Tribunal administratif fédéral ainsi qu'aux associations de protection de la nature, qui défendent leur pré carré.

L'oiseau de mauvais augure est un cauchemar et une frustration crasse pour l'ensemble des pêcheurs professionnels. Sa prolifération exponentielle et incontrôlée est un bel exemple de plus de biodiversité mal maîtrisée.

À titre personnel, une considération de la réponse du Conseil d'Etat m'interpelle. Une des causes de la diminution du rendement de la pêche professionnelle est la pauvreté du Lac de Neuchâtel en nutriments nécessaires à la faune piscicole. D'ailleurs, chacun doit le savoir, les plages du Lac de Neuchâtel n'ont plus rien à envier aux plages des Seychelles. La chasse effrénée aux moindres sources de pollution des eaux de surface, et je suis bien placé en tant qu'exploitant agricole pour en parler, cette chasse frénétique est-elle, dans ce contexte, encore justifiée et pertinente ?

Le groupe Le Centre valide les propositions du Conseil d'Etat visant à diminuer la pression du cormoran sur les lacs fribourgeois et acceptera à l'unanimité la motion qui nous est soumise.

Chardonnens Christophe (*PLR/PVL/FDP/GLP, BR*). Je m'exprime ici au nom du groupe PLR/PVL et n'ai pas de lien particulier avec cet objet si ce n'est que j'habite cette magnifique région qu'est la rive sud du Lac de Neuchâtel, cette Broye que Jean-François Steiert serait bien inspiré de visiter plus souvent, il verrait que le brouillard n'est plus qu'une légende.

Parenthèse refermée, je suis particulièrement sensible à la situation de nos pêcheurs pour les côtoyer régulièrement, non seulement en amateur de poissons mais parce qu'effectivement, le lac fait partie de notre région et que nous y portons une attention toute particulière. Il est vrai qu'on peut et qu'on doit s'interroger sur la situation de nos pêcheurs et la meilleure manière les soutenir dès lors que le produit de la pêche s'est considérablement réduit au cours de ces dernières années et que

leurs conditions de travail sont particulièrement difficiles. Quand bien même la réponse du Conseil d'Etat semble minimiser l'impact du cormoran sur le produit de la pêche, il est indéniable que cet oiseau, que l'on peut qualifier de malheur, mais cela est une perception personnelle, pèse lourdement sur le revenu des pêcheurs et leur avenir. Cette mesure, je le disais tout à l'heure, on peut estimer qu'elle ne va rien résoudre ou qu'elle est très légère, mais quoi qu'il en soit elle a le mérite d'être là et c'est une mesure. Elle signifie aussi un soutien, un signal envers nos pêcheurs professionnels, envers cette profession qu'il y a lieu de soutenir, non seulement pour le savoir-faire mais aussi tout ce qu'elle apporte à l'économie locale et aussi au patrimoine de notre canton.

C'est la raison pour laquelle le groupe PLR/PVL soutiendra à l'unanimité cette motion et vous incite à en faire de même.

Thévoz Ivan (UDC/SVP, BR). Mon lien d'intérêt, je suis l'un des co-motionnaires de ce texte et l'instigateur de ces motions, qui ont été déposées simultanément dans les parlements vaudois et neuchâtelois. Le canton de Neuchâtel a déjà voté et accepté cette motion. Pour les Vaudois, la commission ad hoc a déjà siégé et la majorité de celle-ci demande au Grand Conseil vaudois de l'approuver lors d'une future session. Je vous rappelle qu'il faut l'unanimité des trois cantons pour que cette motion aille de l'avant étant donné qu'il y a un concordat.

Combien d'études ont déjà été réalisées ces dernières années pour analyser la qualité des eaux du lac de Neuchâtel, la croissance des corégones, la qualité physico-chimique du lac, l'état de la population de poissons du lac et bien entendu une étude sur les dommages causés par les cormorans.

Globalement, les raisons de la baisse de l'effectif des poissons dans le Lac de Neuchâtel sont connues. Le changement du climat, certainement, la pauvreté du lac en nutriments, le lac est trop propre et c'est un problème. Je ne parle pas des micropolluants, bien entendu. Et le dernier facteur et non des moindres, le cormoran, nommé par les pêcheurs « le loup des lacs », prédateur important des poissons de nos lacs et de la faune piscicole.

Les chiffres qui ont été calculés sont exacts. On parle de près de 500 tonnes de poissons bouffés, avalés, gobés, dites-le comme vous le voulez, par le cormoran. La pêche professionnelle, elle, a pêché en 2023, 127 tonnes de poissons; le cormoran 500 tonnes environ, les pêcheurs 127 tonnes. Mes chers collègues, les calculs ne sont pas bons. Non, les calculs ne sont vraiment pas bons pour les pêcheurs. Mais je veux rassurer tous ceux qui se font du mauvais sang pour les pauvres cormorans au lieu de se faire du souci pour ceux qui vivent de la pêche. La réflexion que nous abordons n'est point de réguler complètement l'effectif du cormoran mais bien de maintenir un effectif adapté permettant un équilibre entre pêche professionnelle et écosystème.

Mes détracteurs vont peut-être certainement me dire: «On ne sait jamais, avec les possibilités qui sont données, on court un risque d'hyper-régulation.» Sachez, mes chers collègues, que sur les 3 dernières années, les pêcheurs professionnels ont tiré seulement 92 cormorans. Oui, ce n'est pas facile de tirer sur un bateau qui vogue. Vous avez du courage, les pêcheurs. De ce point de vue-là, des solutions doivent être trouvées. On parle de 4'000 à 5'000 cormorans qui chassent sur le lac de Neuchâtel lors de la haute saison.

La motion, déposée dans les 3 cantons, mérite d'être soutenue, puisqu'elle est tout à fait équilibrée. Je sais que les conseillers d'Etat des 3 cantons ont régulièrement des discussions avec les pêcheurs professionnels. Monsieur le Conseiller d'Etat confirmera certainement mes propos.

La situation des pêcheurs est catastrophique. Ce sont des familles qui sont dans une situation économique extrême et difficile. Ces personnes ne comptent pas leurs heures, dans des conditions souvent délétères, pour ne ramener de leurs pêches que quelques misérable poissons. On se plaint souvent dans les milieux agricoles, et avec raison de nos difficultés financière, mais là c'est véritablement toucher le fond. Passer de 100 000 frs de chiffre d'affaires annuel à 28 000 frs pour un pêcheur à plein temps, c'est perdre sa dignité, c'est travailler pour des prunes. Et encore, je parle avec expérience, travailler avec des prunes, on y gagne mieux.

On est donc, mes chers collègues, dans une situation difficile, confronté à des gens qui souffrent professionnellement, économiquement et socialement. Il est de notre devoir de soutenir nos pêcheurs, que je salue au passage. Les pêcheurs ont droit à des réponses tangibles pour remédier à un problème qui les dépasse totalement. Ils sont à bout de leur possibilités face à un désastre qui détruit non seulement leur métier mais également toute la faune piscicole.

C'est pourquoi je vous demande, mes chers collègues, de soutenir cette motion pour nos pêcheurs, pour notre lac, pour notre écosystème.

Castella Didier, Directeur des institutions, de l'agriculture et des forêts. La question des cormorans et de leur impact sur la pêche a déjà été abordée plusieurs fois, ça a été dit par le Conseil d'Etat, par le Grand Conseil.

Comme vous avez à nouveau pu le lire, la situation concernant le rendement de la pêche dans nos lacs est difficile, c'est une réalité, Monsieur Thévoz, elle est néanmoins très complexe, elle dépasse la simple présence des cormorans, qui sont un des facteurs.

Oui, Monsieur Kehl, oui, Madame Senti, il y a d'autres facteurs comme les micropolluants, comme le climat sur lequel nous travaillons, nous avons un Plan Climat, nous avons de nouvelles mesures qui se sont mises en place dans les STEP pour diminuer la présence des micropolluants. Après, il y a un facteur important sur lequel il est difficile d'intervenir, c'est effectivement la nutrition, ça a été relevé par M. Grandgirard. Je ne vais pas aller ajouter du phosphore dans le lac de Neuchâtel et je ne vais pas pouvoir défendre qu'on ait un lac comme celui de Morat, qui a beaucoup de phosphore - mais on est en-dessus des limites - et qui nous permet d'avoir plus de nutriments dans le lac, c'est une réalité et là on a une conciliation des objectifs. Il faut savoir aussi que par le passé on a eu des pics de production de poissons à l'heure où les STEP se sont ouvertes, ce qui n'est peut-être pas une situation naturelle, mais aujourd'hui on a une forte diminution, qui est corrélée à plusieurs facteurs et dont toutes les recherches sont actuellement dirigées, ce n'est pas le seul lac en Suisse qui connaît ces difficultés, non seulement en Suisse mais en Europe, et les chercheurs n'ont pas encore une explication claire et nette de ce qui se passe.

On constate par ailleurs que la régulation de la population de ces oiseaux est extrêmement difficile. Difficile d'une part parce que certaines mesures sont exclues par la législation fédérale ou la jurisprudence et d'autre part parce que celles qui nous restent, comme les possibles tirs, ont une efficacité très relative, voire malheureusement - soyons honnêtes - d'une inefficacité assez claire. Elles permettent par contre, les pêcheurs peuvent l'utiliser maintenant, on a mis cela en place, de faire du tir d'effarouchement, mais les pêcheurs eux-mêmes le savent, plusieurs ont renoncé à essayer de tirer ces cormorans, c'est extrêmement difficile.

J'entends qu'il faut réguler ces cormorans, comme d'autres espèces d'ailleurs. Une des plaies du lac est aussi la moule quagga, je ne sais si c'est la 12^e ou la 13^e plaie, mais disons que la moule quagga a aussi un impact négatif sur la faune piscicole. Mesdames, Messieurs, je suis preneur si quelqu'un a une solution pour réguler ces deux espèces. Les quaggas, j'en ai beaucoup, mais je n'ai pas de solution, à l'heure actuelle, qui soit efficace pour lutter contre ces populations.

Le prix du tir, vous l'avez dit Madame Senti, on a voulu apporter la transparence, c'est sous pression à l'époque, sur les cormorans, ça a déjà été dit, qu'on a introduit ces tirs par les gardes-faune, on a fait 42 journées. Les gardes-faune fribourgeois ont été les meilleurs, ce sont ceux qui ont tiré le plus de cormorans mais avec énormément de peine et le prix, c'est simplement les heures qu'ils ont passé, le coût du matériel, de la munition et on voit que tuer quelques cormorans sur les milliers qui ont été signalés, qui arrivent, ça ne va pas permettre de les réguler malheureusement.

Néanmoins le Conseil d'Etat s'engage pour faire avancer les choses afin de défendre la pêche professionnelle sur nos lacs, d'une part pour faire évoluer la situation au niveau fédéral, en collaboration avec les autres cantons concernés, d'autre part pour soutenir directement les pêcheurs professionnels qui sont impactés par cette diminution de la faune piscicole. Des mesures d'aide qui avaient été décidées en urgence en 2020 ont ainsi été pérennisées.

La motion proposée aujourd'hui ne fait d'ailleurs que confirmer la suite donnée par le Conseil d'Etat, je peux donc vous inviter à accepter cette mise en vigueur de ce que le Conseil d'Etat avait déjà décidé tout en relevant, comme ça a été dit, qu'elle se fait en collaboration avec les autres cantons signataires. Effectivement, selon les contacts avec mes homologues, une décision a déjà été prise sur Neuchâtel, je dois pouvoir dire aussi qu'il paraît assez clair que les cantons voisins vont accepter cette motion.

Je vous invite donc à soutenir la motion.

> Au vote, la prise en considération de cette motion est acceptée par 72 voix contre 16. Il y a 11 abstentions.

Ont voté en faveur de la prise en considération:

Altermatt Bernhard (FV,Le Centre/Die Mitte), Bapst Bernard (GR,UDC/SVP), Bapst Pierre-Alain (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Barras Eric (GR,UDC/SVP), Berset Nicolas (SC,UDC/SVP), Bonny David (SC,PS/SP), Bortoluzzi Flavio (LA,UDC/SVP), Boschung Bruno (SE,Le Centre/Die Mitte), Brodard Claude (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Brügger Adrian (SE,UDC/SVP), Bürdel Daniel (SE,Le Centre/Die Mitte), Bürgisser Nicolas (SE,PLR/PVL / FDP/GLP), Chardonnens Christophe (BR,PLR/PVL / FDP/GLP), Chardonnens Jean-Daniel (BR,UDC/SVP), Clément Christian (SC,Le Centre/Die Mitte), Collomb Eric (BR,Le Centre/Die Mitte), Cotting Charly (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Dafflon Hubert (SC,Le Centre/Die Mitte), de Weck Antoinette (FV,PLR/PVL / FDP/GLP), Defferrard Francine (SC,Le Centre/Die Mitte), Dietrich Laurent (FV,Le Centre/Die Mitte), Dumas Jacques (GL,UDC/SVP), Dupré Lucas (GL,UDC/SVP), Emonet Gaétan (VE,PS/SP), Esseiva Catherine (LA,PLR/PVL / FDP/GLP), Fahrni Marc (VE,UDC/SVP), Fattebert David (GL,Le Centre/Die Mitte), Freiburghaus Andreas (SE,PLR/PVL / FDP/GLP), Gaillard Bertrand (GR,Le Centre/Die Mitte), Galley Nicolas (SC,UDC/SVP), Genoud (Braillard) François (VE,Le Centre/Die Mitte), Glasson Benoît (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Glauser Fritz (GL,PLR/PVL / FDP/GLP), Grandgirard Pierre-André (BR,Le Centre/Die Mitte), Herren-Rutschi Rudolf (LA,UDC/SVP),

Ingold François (FV,VEA/GB), Jakob Christine (LA,PLR/PVL / FDP/GLP), Jaquier Armand (GL,PS/SP), Kaltenrieder André (LA,PLR/PVL / FDP/GLP), Kolly Gabriel (GR,UDC/SVP), Lauber Pascal (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Levrat Marie (GR,PS/SP), Menoud-Baldi Luana (GL,Le Centre/Die Mitte), Mesot Roland (VE,UDC/SVP), Meyer Loetscher Anne (BR,Le Centre/Die Mitte), Michellod Savio (VE,PLR/PVL / FDP/GLP), Morand Jacques (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Morel Bertrand (SC,Le Centre/Die Mitte), Moura Sophie (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Papaux David (FV,UDC/SVP), Pauchard Marc (VE,Le Centre/Die Mitte), Peiry Stéphane (SC,UDC/SVP), Pythoud-Gaillard Chantal (GR,PS/SP), Raetzo Carole (BR,VEA/GB), Remy-Ruffieux Annick (GR,Le Centre/Die Mitte), Riedo Bruno (SE,UDC/SVP), Robatel Pauline (GL,PLR/PVL / FDP/GLP), Rodriguez Rose-Marie (BR,PS/SP), Savary Daniel (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Savary-Moser Nadia (BR,PLR/PVL / FDP/GLP), Savoy Françoise (SC,PS/SP), Schneuwly Achim (SE,UDC/SVP), Schumacher Jean-Daniel (FV,PLR/PVL / FDP/GLP), Schwaller-Merkle Esther (SE,Le Centre/Die Mitte), Senti Julia (LA,PS/SP), Sudan Stéphane (GR,Le Centre/Die Mitte), Thalmann-Bolz Katharina (LA,UDC/SVP), Thévoz Ivan (BR,UDC/SVP), Tschümperlin Dominic (SE,Le Centre/Die Mitte), Wicht Jean-Daniel (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Wieland Philipp (LA,PLR/PVL / FDP/GLP), Zamofing Dominique (SC,Le Centre/Die Mitte). *Total: 72.*

Ont voté contre:

Aebischer Eliane (SE,PS/SP), Berset Alexandre (SC,VEA/GB), Berset Christel (FV,PS/SP), Bronchi Laurent (SC,VEA/GB), Clément Bruno (GR,VEA/GB), Galley Liliane (FV,VEA/GB), Hauswirth Urs (SE,PS/SP), Hayoz Helfer Regula (LA,VEA/GB), Kehl Roland (SE,VEA/GB), Moussa Elias (FV,PS/SP), Pasquier Nicolas (GR,VEA/GB), Perler Urs (SE,VEA/GB), Rey Benoît (FV,VEA/GB), Roulin Daphné (GL,VEA/GB), Stöckli Markus (SE,VEA/GB), Tritten Sophie (SC,VEA/GB). *Total: 16.*

Se sont abstenus:

Aebischer Matthieu (LA,VEA/GB), Baeriswyl Laurent (SE,Le Centre/Die Mitte), Baschung Carole (LA,Le Centre/Die Mitte), Julmy Markus (SE,Le Centre/Die Mitte), Kubski Grégoire (GR,PS/SP), Marmier Bruno (SC,VEA/GB), Menétrey Lucie (SC,PS/SP), Michel Pascale (SC,PS/SP), Rey Alizée (SC,PS/SP), Vial Pierre (VE,PS/SP), Zurich Simon (FV,PS/SP). *Total: 11.*

> Cet objet est ainsi transmis au Conseil d'Etat pour qu'il lui donne la suite qu'il implique.

—

Rapport 2024-DIAF-17 Rapport agricole 2024

Représentant-e du gouvernement: **Castella Didier, Directeur des institutions, de l'agriculture et des forêts**
Rapport/message: **10.06.2024 (BGC novembre 2024, p. 4237)**

Discussion

Cotting Charly (PLR/PVL/FDP/GLP, SC). Mes liens d'intérêts avec cet objet: je suis agriculteur et donc concerné directement par ce rapport et j'interviens également au nom du groupe Libéral-Radical et Verts-Libéraux.

La politique agricole est, en Suisse, assumée en grande partie par la Confédération, notamment par une protection à la frontière et le dédommagement des prestations non commerciales par les paiements directs. Je rappelle également que le marché mondial des denrées alimentaires est en grande partie un marché de surplus et que 90 % de ces productions sont consommées à proximité de leur lieu de production. Ceci explique parfois le prix dérisoire des denrées alimentaires sur le marché mondial.

Ce rapport fait un état des lieux relativement exhaustif de la situation de l'agriculture fribourgeoise, de ses productions, de ses prestations à la collectivité, mais également de ses contraintes et de ses défis. Fribourg est un canton de producteurs et représente environ 10% de la production alimentaire suisse. Il abrite également de nombreuses industries de transformation d'importance supra-cantonale.

Dans les premiers chapitres de ce rapport, le Conseil d'Etat nous livre sa vision du futur de l'agriculture fribourgeoise. Celle-ci tente de concilier des propositions parfois contradictoires, comme un maintien, voire une augmentation, de la production et une amélioration des prestations écologiques ou une diminution de l'empreinte écologique. Je rappelle au passage que le

but premier de l'agriculture est de produire de la nourriture, pas de favoriser la biodiversité ni d'embellir le paysage, même si elle peut y contribuer. On peut remercier le Conseil d'Etat pour l'intérêt et le soutien qu'il porte à l'agriculture de notre canton. On peut toujours faire mieux, mais je crois que l'agriculture fribourgeoise peut être satisfaite globalement de l'action de notre gouvernement.

Malgré le soutien de la Confédération, du canton et malgré une restructuration permanente, les revenus agricoles restent faibles, sont même en baisse pour 2023 et on peut craindre le même scénario pour 2024, au vu des conditions météorologiques. Il n'y a là ni palier, ni indexation.

Il est également intéressant de constater qu'après s'être occupé du bien-être des animaux, des conditions de travail des employés agricoles, du bien-être des plantes, de la propreté de l'eau et de l'état de la biodiversité, on commence à s'intéresser aussi, enfin dirai-je, à l'état de santé des agricultrices et agriculteurs eux-mêmes. Elles et ils sont capables de supporter de longues journées de travail, ont été capables de vivre avec des revenus inférieurs au reste de la population. Ce qui devient difficilement supportable, par contre, c'est le manque de stabilité des règlements, mais surtout le manque de considération, des attaques régulières au travers d'initiatives récurrentes ou d'attaques dans divers médias.

Certains savent, certains savent mieux.

Lors d'une émission dernièrement à la Radio Télévision Suisse (RTS), des activistes de la protection des animaux s'émouvaient, lors d'une intrusion illégale nocturne dans une ferme, de la détention des vaches dans de minuscules boxes trop petits. Or, ce mode de détention que nous appelons, dans le jargon agricole, des «logettes» est un système unanimement reconnu comme un bon mode de détention, les vaches pouvant se séparer à volonté du troupeau pour se reposer.

Certains savent.

De même, la surface agricole utile (SAU) fribourgeoise est composée pour plus de la moitié de prairies et de pâturages. Il n'y a, à ma connaissance, pas de meilleure façon de les valoriser que les ruminants. Et non, les régimes exclusivement végétariens ou végétans ne sont pas défendables d'un point de vue de la préservation des ressources, n'en déplaise à certains.

Certes, tout n'est pas parfait. Il y a quelques excès et il y a toujours un potentiel d'amélioration. Mais la qualité de la production et l'équilibre entre la production et la protection de l'environnement est acceptable à Fribourg. Les revenus sont, malheureusement, toujours assez bas et il semble difficile d'augmenter la valeur de la production. On le voit cette année avec une production de blé très faible et des prix qui ne changent pas.

Ce rapport montre que l'agriculture fribourgeoise est bien encadrée et qu'elle ne manque pas de défis. Je remercie le Gouvernement pour ce rapport.

Hayoz-Helfer Regula (VEA/GB, SE). Meine Interessensbindung: Ich bewirtschafte zusammen mit meinem Mann einen Bio-Landwirtschaftsbetrieb mit 60 Kühen und 40ha Land. Ich spreche im Namen des Grünen Bündnisses, welches den Landwirtschaftsbericht 2024-2029 aufmerksam gelesen hat. Wir danken der Direktion für die Verfassung und allen Menschen, die daran sind, die Landwirtschaft auf eine positive Weise in die Zukunft zu belgeiten. Trotz der vielen guten Arbeit muss ich noch einige Bemerkungen anbringen. Die Freiburgische Agrarpolitik besteht aus einer Strategie mit ihren 7 Achsen. Zu jeder Achse wurden Ziele und dazugehörige Massnahmen aufgestellt. Vergleicht man die neuen Massnahmen mit den Massnahmen von 2019, so fällt auf, dass es sehr wenig neue Massnahmen gibt. Ein Beispiel: Unter der Achse Familienbetrieb und gesellschaftliche Entwicklung sind 5 Massnahmen aufgeführt, 4 davon gelten 2019 als erledigt. Dann gibt es Massnahmen, die so allgemein und unpräzise verfasst sind, dass sie schlicht inhaltlos sind. Oder finden Sie «Förderung der guten landwirtschaftlichen Praxis» als messbar oder zielführend? Wohin will die Freiburgische Agrarpolitik eigentlich? Die Ziele sind oberflächlich und die Massnahmen grösstenteils umgesetzt. Das bedeutet: auch in den nächsten 5 Jahren im gleichen Trott weiter – Landwirtschaftsrevolte hin oder her.

Die Förderung einer innovativen Landwirtschaft gehört laut Bericht zu den wichtigen Zielen der Agrarpolitik. Eine resiliente und innovative Landwirtschaft erreichen wir durch eine solide Grund- und Weiterbildung. Hoffe ich doch, dass der neue Lehrplan dies, wie versprochen, beinhaltet und die Weiterbildungen dementsprechend ausgeschrieben werden.

Im Ausbildungszentrum wurde die analoge Bibliothek wegen Sparmassnahmen geschlossen und die von den Lernenden sehr geschätzten Metall-, Holz- und Maurerateliers sollen reduziert werden oder sogar verschwinden. Der geplante Schulbiobauernhof Sorens wurde als einzige Massnahme von 2019 nicht umgesetzt. Die Sparmassnahmen machen auch vor der Ausbildung nicht halt, Innovation und gute Praxis hin oder her.

In der Achse Natürliche Ressourcen steht unter anderem der Klimaplan im Vordergrund. Eines der Ziele darin ist es, dass jeder Mensch seinen ernährungsbedingten ökologischen Fussabdruck senkt. Anstrengungen in den Bereichen der Verarbeitung, der Vermarktung und auch des Verhaltens der Verbraucher:innen sollen im Fokus stehen. In Bezug auf Letztere sei es wichtig, die Wahlfreiheit zu respektieren. Wie und mit welchen Massnahmen will der Kanton die Konsument:innen

(nicht Einrichtungen und Schulen) über die Auswirkungen ihrer Wahl informieren und sie für eine kohlenstoffarme und ausgewogenen Ernährung sensibilisieren?

Besser produzieren: ja, weniger produzieren: nein. Besser produzieren durch Mechanisierung: Die Kehrseite der Mechanisierung: mehr Isolation der Landwirt:innen, Gefährdung ihrer psychischen und physischen Gesundheit und grosse finanzielle Belastung durch Investition.

Weniger produzieren: nein. Milchkühe im Kanton Freiburg geben im Herdenschnitt bis 10'000kg Milch pro Laktation. Nur mit einem optimierten Futterplan und genügend Energiefutter wird dies erreicht. Auf unserem Betrieb haben wir einen Herdenschnitt von 6500kg, ohne Kraftfutter. Die Kuh als Hochleistungsathletin und es gilt dies zu halten. Weniger produzieren: Nein.

Zustand heute: Milchproduzent:innen sind unzufrieden mit der zur Verfügung stehenden Freizeit. Arbeitsstunden pro Woche für Lernende: 50-55 Stunden, für Betriebsleiter: 67 Stunden. Durchschnittsalter der Betriebsleiter: 49.7 Jahre, Tendenz steigend. Wo ist die Jugend? Die Gefahr der Überlastung ist allgegenwärtig. Der Anteil der Burnouts in der Landwirtschaft ist doppelt so hoch wie im Schweizer Durchschnitt - Landwirt:in am Limit.

Mit dem Slogan "Besser produzieren Ja, weniger produzieren Nein" werden Mensch, Tier und Natur ausgepresst. Dies kann auf Dauer nicht ausgehalten werden. Was wir in der Landwirtschaft erreichen müssen, ist ein Optimum für alle – Mensch, Tier und Natur. Wir (Konsument:innen, Grossverteiler und Politiker:innen) müssen daran arbeiten, dass die Landwirtschaft in allen Bereichen ins Gleichgewicht kommt.

Herr Castella: Mit Blick auf Ihre Agrarpolitik und auf die Strategien, die die physische und psychische Überbelastung der Menschen in der Landwirtschaft für eine gleichbleibende Produktivität in Kauf nimmt, mit Blick auf diese Strategie weiss ich gerade nicht, ob ich meinem 16-jährigen, motivierten Sohn diesen Berufsweg mit gutem Gewissen empfehlen kann.

Barras Eric (*UDC/SVP, GR*). Mes liens d'intérêts: je suis agriculteur et je m'exprime, aujourd'hui, au nom du groupe de l'Union démocratique du centre.

Le secteur agricole suisse fait face à des défis majeurs qui touchent à la fois l'environnement, l'économie et la société. Il ne s'agit plus seulement de discuter des enjeux mais d'agir concrètement. Ces dernières années, à travers plusieurs votations, le peuple suisse a montré sa satisfaction envers les efforts fournis par les agriculteurs. Ces votes doivent être respectés. Il est impératif de prendre acte de ces décisions pour avancer, sans attendre, la mise en œuvre de la Politique agricole 2030.

Aujourd'hui, l'agriculture doit s'adapter à des exigences multiples tout en préservant son rôle central: nourrir la population – un rôle qui va même plus loin que ça, puisqu'il est inscrit dans la Constitution. L'agriculture suisse évolue dans un cadre strict, appliquant des normes parmi les plus sévères au monde, et fait preuve d'une force exemplaire face aux attentes croissantes de la société. Mais il est temps de réorienter les politiques agricoles avec un objectif clair: produire mieux tout en produisant davantage. Ce changement radical doit commencer dès maintenant et notamment dans les écoles d'agriculture, qui ont un rôle clef à jouer en formant les jeunes générations à conjuguer productivité et durabilité. Ces établissements doivent devenir des lieux où l'on enseigne une agriculture innovante, capable de relever les défis économiques et environnementaux de demain et non plus seulement écologie et biodiversité.

La révolte agricole du début de l'année 2024 a révélé des problématiques structurelles qu'il est urgent d'aborder. Les fluctuations des coûts et des revenus fragilisent les exploitations. Par ailleurs, les paiements directs, aujourd'hui majoritairement orientés vers des objectifs écologiques et de biodiversité, doivent être réajustés. Il est nécessaire de les lier davantage aux unités de gros bétail et aux hectares exploités afin d'encourager une production agricole qui garantisse des revenus solides tout en répondant aux besoins alimentaires du pays. La production est le cœur de l'agriculture et elle doit redevenir une priorité.

Les votations récentes témoignent d'une satisfaction générale vis-à-vis des efforts accomplis par les agriculteurs. Il est normal aujourd'hui que ces résultats soient pris en compte immédiatement, sans attendre la mise en place de la Politique agricole 2030. L'action doit commencer dès maintenant. Les investissements indispensables pour adapter l'agriculture au changement climatique et renforcer sa productivité ne peuvent être repoussés. Une agriculture productive, respectueuse de la nature et tournée vers l'avenir est non seulement possible mais nécessaire. Cela implique des décisions courageuses et immédiates pour soutenir les exploitants dans leurs missions futures.

La production agricole suisse est irremplaçable et ne doit pas être opposée aux enjeux environnementaux. Elle doit être intégrée comme un pilier central des politiques publiques. Des stratégies telles que le Plan climat 2050 doivent coexister avec des mesures concrètes pour améliorer la productivité et la rentabilité des exploitations. En redonnant aux agriculteurs les moyens de produire, nous renforçons non seulement la sécurité alimentaire, mais aussi leur dignité et leur avenir.

L'agriculture suisse a prouvé sa capacité à évoluer. Et le peuple a montré qu'il soutient les efforts fournis. Aujourd'hui, il est temps d'aller de l'avant en misant sur une agriculture tournée vers la production, ancrée dans la durabilité et appuyée sur des politiques réalistes et ambitieuses. L'avenir de notre politique se joue dès maintenant et les écoles doivent être le point de départ de cette transformation. C'est en formant les agriculteurs de demain que nous assurerons la pérennité de notre secteur agricole.

Je profite de ce message pour remercier le Conseil d'Etat d'avoir inclus dans ce rapport le postulat que nous avons déposé, Simon Zurich et moi-même.

C'est avec ces quelques remarques que le groupe de l'Union démocratique du centre prend acte de ce rapport et en remercie les auteurs.

Zamofing Dominique (*Le Centre/Die Mitte, SC*). Je cite mon lien d'intérêt: je suis agriculteur. J'interviens au nom du groupe du Centre.

Nous remercions le Conseil d'Etat pour ce rapport très fourni et détaillé. Le rapport agricole 2024 affirme que Fribourg est le leader suisse du secteur agroalimentaire. Et c'est une réalité: l'agroalimentaire représente 20% des postes de travail dans notre canton.

Pour rester en tête de ce classement, la stratégie du Conseil d'Etat repose sur 7 axes stratégiques. Un de ces axes est la production agricole. Le canton de Fribourg produit trois fois plus de denrées alimentaires que sa population en consomme et 10 à 20 % des denrées alimentaires suisses transitent par Fribourg, preuve que le secteur agroalimentaire représente un secteur important pour notre canton et qu'il est un gros pourvoyeur d'emplois. Mais si l'on veut pouvoir compter sur de la matière première pour la transformer, il faut maintenir une production animale et végétale de quantité, tout en étant durable. Ceci est un défi, car selon une étude dans notre canton 6 exploitations sur 10 n'ont pas de successeur dans la production laitière et cela est très inquiétant. Si on manque de matière première, cela aura un impact sur l'emploi dans le secteur de la transformation. Il faut donner des perspectives aux jeunes dans la production laitière, notamment avec des prix rémunérateurs et une qualité de vie améliorée.

Dans le secteur de la production végétale, nous doutons que les rendements puissent être maintenus. Avec les nombreux programmes qui restreignent les soins aux cultures, les rendements sont en forte baisse, surtout lors d'années pluvieuses comme 2024. Le dilemme entre maintenir les soins aux cultures et la préservation des ressources est un réel défi pour l'agriculture, notamment avec le changement climatique.

Le campus de Grangeneuve se développe et c'est réjouissant. Après l'inauguration de la ferme-école, le projet de rénovation de la Grangeneuve doit aller de l'avant avec le crédit d'étude dédié à ce projet et voté en 2022. Avec le nouveau bâtiment de l'Agroscope bientôt inauguré, cela positionnera le campus Grangeneuve-Agroscope comme l'artère principale du secteur agroalimentaire en Suisse.

La société s'est préoccupée du bien-être animal pendant de longues années sans se soucier du bien-être de l'exploitant. Grangeneuve a mis en place en 2019 une cellule d'accompagnement des exploitations paysannes en difficulté. Cette cellule est maintenue et c'est une excellente initiative, car cet outil est nécessaire. Le monde agricole est constamment sous pression, les exploitations s'agrandissent et l'agriculteur se retrouve parfois seul sur son exploitation avec un tissu social inexistant par manque de temps.

L'évolution de la politique agricole engendre de nombreux changements structurels avec de nouvelles constructions ou de nouveaux équipements. Cela engendre des demandes de permis ou de crédits d'investissement. De nombreux agriculteurs se plaignent de la lenteur du traitement des dossiers. Nous avons pris note, lors de l'assemblée d'AGRI Fribourg, de l'engagement du directeur de Grangeneuve à remédier à cette problématique.

La sécurité alimentaire et la santé animale sont des préoccupations majeures du Conseil d'Etat. Le service vétérinaire va mettre deux plans de lutte pour assainir le cheptel ovin touché par le piétin ainsi que le renforcement des mesures contre la diarrhée virale bovine (BVD), pour reconnaître la Suisse comme indemne de cette maladie. Et c'est une excellente nouvelle. Une inquiétude plane malgré tout sur la Suisse et notre canton, c'est la peste porcine, qui est à la porte de nos frontières. La question n'est pas de savoir si nous allons être touchés mais quand nous serons touchés.

En conclusion, le groupe du Centre relève le dynamisme et la volonté de la Direction et du Service de l'agriculture d'accompagner et de soutenir le secteur agricole dans cette période de mutation. Les agriculteurs ont besoin de stabilité, d'un revenu assurant une bonne qualité de vie ainsi que d'une contribution à une simplification administrative de la politique agricole.

Fribourg est, et doit rester, le leader dans le secteur agroalimentaire et pour cela, Fribourg doit soutenir une production agricole de quantité, de qualité et durable.

Berset Christel (PS/SP, FV). Je m'exprime, ici, au nom du groupe socialiste. Je n'ai pas d'intérêt particulier avec ce domaine, à part le fait que je sois membre du comité du Club agricole.

Notre groupe a lu avec attention et intérêt le rapport agricole 2024, qui présente l'évaluation de la politique menée depuis 2019 ainsi que les axes stratégiques, les objectifs, les mesures de cette politique cantonale jusqu'en 2029. Je dois dire que j'ai trouvé que son contenu était très bien documenté, très bien structuré, avec chiffres et statistiques à l'appui, des annexes très complètes. Je relève, ici, quelques points qui paraissent importants à nos yeux.

Premier point: les défis. Bien que notre canton soit l'un des principaux cantons agricoles de Suisse, eh bien, il n'a pas beaucoup de marge de manœuvre dans ce domaine-là, puisque la planification agricole, elle est d'abord fédérale. Nous saluons le fait que notre canton s'engage pour influencer la Politique fédérale 30+, et nous l'encourageons à le faire afin de renforcer une agriculture durable, digne, humaine, dans laquelle la jeune génération aura envie de s'investir à l'avenir, car, comme l'a dit à juste titre le collègue Zamofing: penser comment assurer la relève est, selon nous, crucial.

Le deuxième défi, eh bien, ce sont les constants changements qui sont introduits au niveau fédéral, notamment dans le domaine des paiements directs, dans le traitement plus écologique des cultures, mais aussi la pression des grands distributeurs sur les prix, et ça suscite beaucoup d'insécurité auprès des familles paysannes, notamment en ce qui concerne leur revenu.

Troisième défi, peut-être le plus important: les agriculteurs et agricultrices sont confrontés au premier chef aux changements climatiques et à la chute de la biodiversité. Ils se retrouvent souvent assez seuls pour trouver rapidement de nouvelles solutions pour y faire face. Alors, nous comprenons, dans ce contexte, la grogne de nos paysans, qui était particulièrement vive en début de cette année 2024.

Le deuxième point que nous aimerions aborder, c'est les *objectifs* de cette politique fédérale et cantonale. Face à ces défis, la politique fédérale présente 4 objectifs, qui se déclinent au plan cantonal. Alors je vous les dis rapidement. C'est, bien sûr, assurer la sécurité alimentaire, c'est aussi réduire l'empreinte écologique de la production agricole, c'est améliorer les perspectives économiques et sociales de ce secteur et c'est simplifier les instruments politiques et réduire les charges administratives. Alors, avec son rapport 2024, le canton de Fribourg a décidé de mesures, pour certaines nouvelles, afin de mettre en œuvre ces objectifs.

Nous soutenons ces objectifs et axes stratégiques et nous mettons particulièrement l'accent sur le deuxième objectif écologique. Pourtant, on a été un peu surpris de l'évaluation des objectifs fixés en 2019, qui figure en page 6 du rapport. Ça nous a un peu questionnés. A lire ce tableau, on pourrait croire que nos agriculteurs et notre politique agricole cochent absolument toutes les cases. D'ailleurs, le Conseil d'Etat le dit lui-même en conclusion de son rapport: "Cette évaluation s'avère plutôt positive, puisque la majorité des objectifs ont été atteints avec succès." Et, on se demande si on ne se lance pas un petit peu trop de fleurs, alors que le chemin semble encore long.

A ce titre, je rejoins le constat qui était fait par ma collègue Regula Hayoz du groupe des VERT·E·S et allié·e·s, puisqu'en effet j'ai aussi constaté cela, une grande partie des mesures 2024-2029 sont une reprise des mesures de 2019. On peut tout à fait concevoir que les mesures de 2019 n'ont pas encore été portées jusqu'au bout, mais là, elles sont souvent considérées comme réalisées. Et donc, nous posons la question au Conseil d'Etat de savoir selon quels critères cette évaluation a été faite.

Juste pour reprendre l'objectif écologique, nous avons le sentiment, même si on reconnaît que l'agriculture fribourgeoise fait preuve d'une très belle capacité d'adaptation et qu'elle se rapproche de plus en plus d'une agriculture durable mais qu'elle avance quand même un peu sur les pattes de derrière. Et selon nous, elle devrait au contraire mettre les bouchées doubles dans ce domaine-là.

C'est là que nos visions divergent partiellement de celle du Conseil d'Etat: "Produire mieux, oui; produire moins, non." Bien sûr qu'il faut nourrir la population et tendre vers l'autoapprovisionnement, mais rien ne sert de produire plus si notre eau potable et nos denrées alimentaires sont contaminées et si notre santé et les sources de la vie sont durablement affectées.

Une autre source encore d'inquiétude pour nous, c'est la taille toujours plus importante des exploitations. Nous devons avoir un avis critique sur cette concentration vers d'énormes exploitations.

Et le troisième point, encore rapidement, je vois que mon micro clignote, c'est les finances, le nerf de la guerre. Eh bien, quand je regarde les chiffres, on est passé, en 2018 et... [*Temps de parole écoulé.*]

Schwaller-Merkle Esther (Le Centre/Die Mitte, SE). Ich spreche in meinem eigenen Namen. Ich lebe zusammen mit meiner Familie auf einem Saatgutvermehrungsbetrieb und möchte deshalb etwas zum Bericht anfügen.

Der Landwirtschaftsbericht 2024 ist sehr gut und nachvollziehbar für alle. Ich denke, dass demnach unsere Landwirtschaftsbetriebe gemäss Bericht auf Kurs sind, weiss aber auch aus eigener Erfahrung, dass dies nicht immer einfach ist. Viel betriebswirtschaftliches Wissen ist erforderlich, damit wir die geforderten Richtlinien und Vorschriften auch einhalten und umsetzen können. Dabei darf das Wetter nicht ausser Acht gelassen werden.

Was mir im Bericht oder allgemein in der Agrarpolitik fehlt, ist der Einbezug beziehungsweise das Sichtbarmachen des gesamten Ernährungssystems von der Produktion bis zum Konsum. Nachhaltigkeit, ökologischer Fussabdruck, Biodiversität, erstklassige Nahrungsmittel, Nahrungssicherheit betreffen nicht nur die Landwirtschaft. Es reicht nicht, dass nur hier der Hebel angesetzt wird, um gesunde, einwandfrei Nahrungsmittel zu produzieren. Was nachfolgend mit diesen erstklassigen Produkten geschieht, gehört meines Erachtens mindestens auch dazu. Rund 40% unserer Nahrungsmittel werden immer noch nicht sachgemäss verarbeitet und verwendet. Aus Unkenntnis und Zeitmangel landen viele dieser Nahrungsmittel immer noch im Abfall - für mich einfach unverständlich.

Im Bericht ist z. B. von kurzen Vertriebswegen die Rede. Ein wichtiger Hebel für die Förderung von kurzen Vertriebswegen und der wirtschaftlichen Produktion von Grundnahrungsmitteln sind nicht nur die Zusammenarbeit mit der regionalen Gemeinschaftsgastronomie im Kanton Freiburg und die Förderung von regionalem Kochen, sondern es braucht die Zusammenarbeit und das Zutun der gesamten Bevölkerung. Dafür braucht es ein vermehrtes Grundwissen, eine Sensibilisierung und zusätzliche Anreize. Denn wenn sich die Bevölkerung mit dem nötigen Grundwissen gesund und ausgewogen ernährt, könnte auch sie, laut dem Bericht, bis 2050 ihren ernährungsbedingten ökologischen Fussabdruck pro Kopf gegenüber 2020 um zwei Drittel verringern. Hier spreche ich nicht in erster Linie von neuen Ernährungsformen wie dem Konsum von weniger Fleisch, veganer Ernährung usw., sondern ganz einfach von regionalem, saisonalem, unverarbeitetem Nahrungsmittelkonsum. Im Bericht ist z. B. erwähnt, dass die Freiburger Landwirtschaft die meisten Produkte nicht selbst verarbeitet, sondern weiterverkauft. Dies ergibt bereits die ersten langen Vertriebswege.

Auch alle verarbeiteten Produkte, Fertigprodukte, abgepackte Fertigsalate, haben keinen optimalen ökologischen Fussabdruck. Dies gilt besonders auch für alle verarbeiteten, neuen veganen Produkte wie z. B. Hafermilch, Houmous oder vegane Fleischersatzprodukte. Ich möchte hier keinen Ernährungskurs abhalten, aber dennoch auf diesen wichtigen Punkt hinweisen. Nicht nur die Landwirtschaft hat Verantwortung zu übernehmen, sondern wir alle und dafür muss noch einiges getan werden.

Ich würde es daher sehr begrüßen, wenn das gesamte Ernährungssystem von der Produktion bis zum Konsum im nächsten Landwirtschaftsbericht berücksichtigt wird und dass diesbezüglich neue Zukunftsvisionen erarbeitet werden.

Alors, je compte sur la visibilité de cet axe dans le prochain rapport. Merci beaucoup.

Grandgirard Pierre-André (*Le Centre/Die Mitte, BR*). Je déclare mes liens d'intérêts: je suis gérant d'une exploitation agricole à Cugy dans la Broye et accessoirement président du Club agricole du Grand Conseil. Je m'exprime à titre personnel en précisant que, vu mon âge avancé, j'ai appris à produire et revendre cet idéal.

La rédaction quinquennale du rapport agricole représente une charge de travail importante et un exercice d'équilibre pour projeter la politique agricole cantonale dans le carcan étroit de la politique agricole fédérale. Je remercie chaleureusement M. le Directeur des institutions, de l'agriculture et de la forêt et toutes les personnes qui se sont investies pour pondre ce rapport agricole 2024, qui doit être le livre de chevet de toutes les familles paysannes de notre canton durant les 5 prochaines années.

Je souscris au slogan de monsieur Didier Castella: "Produire mieux, oui; produire moins, non!" Pourtant, dans le contexte actuel, le but de ce slogan me semble difficile à atteindre. Je m'explique.

La population suisse est en forte croissance. 9 millions d'habitants en 2024, nous filons vers les 10 millions. Aujourd'hui, environ la moitié des calories nécessaires est produite en Suisse, le reste est importé. Le volume des importations a grimpé de 40 % au cours des dix dernières années, bien au-delà de l'augmentation du nombre d'habitants sur la même période.

Ce cadre étant posé, qu'on le veuille ou non, la politique agricole se verdit, s'extensifie sous l'effet de normes de production toujours plus restrictives. L'application scrupuleuse du Plan phyto cantonal et de la Stratégie cantonale biodiversité, deux décrets soutenus par notre Grand Conseil en 2021, a certes permis d'améliorer certaines pratiques. Les mesures ciblées, liées à des incitations financières, ont conquis une majorité d'exploitants. Cependant, les années climatiquement difficiles, et 2024 en est une, c'est la galère! Les cultures non protégées de blé, de pommes de terre et de betteraves sucrières ont particulièrement souffert de l'excès d'humidité, excès favorisant les maladies fongiques. Résultats:

- > fusariose et mycotoxines sur le blé: - 33 % de rendement;
- > mildiou sur pommes de terre: - 30 à - 100 %, selon les attaques;
- > cercosporiose sur betteraves: - 30 à - 40 % de sucre par hectare.

De plus, l'utilisation des herbicides étant aussi en forte diminution, les cultures sont de plus en plus concurrencées par les adventices. L'on remarque de plus en plus de parcelles envahies d'adventices non maîtrisées, chardons, rumex, liserons, millets pour n'en citer que quatre.

Je ne veux pas, ici, vous faire de leçons, mais je maintiens, fermement, que, malgré la bonne facture de ce rapport agricole 2024, les objectifs et mesures 2024-2029, tant du canton que de la Confédération, ne permettront pas d'atteindre le taux d'autosuffisance de 50 % visé par les différentes stratégies mises en place.

Le leitmotiv devra ainsi être revu sous la forme de 3 oui, et là, je ne vais pas me tromper: "Produire mieux, oui; produire moins, oui; importer plus, oui!"

Je valide ce rapport agricole 2024, en souhaitant le meilleur à la jeune génération d'agriculteurs et d'agricultrices, qui devra continuer à évoluer dans ce contexte difficile et pas très réjouissant.

Kolly Gabriel (UDC/SVP, GR). Tout d'abord, mes liens d'intérêts: agriculteur de formation qui travaille actuellement à la Fenaco, dans le commerce agricole. Je prends la parole à titre personnel, plutôt pour une question.

Premièrement, je me joins aux louanges. C'est vrai que ce rapport agricole est très complet, on y trouve beaucoup de chiffres et beaucoup d'informations intéressantes.

Ma question concerne le Plan phyto en page 47. On voit qu'il y a 8,6 millions de francs qui avaient été mis en place pour la période 2022-2025 et il semble que les agriculteurs qui reçoivent actuellement leurs décomptes et qui ont participé au Plan phyto reçoivent un tiers de la mesure au niveau des montants. Donc ma question est la suivante: où en est-ce Plan phyto? Quelle suite sera à donner à ce Plan phyto? Et puis: quelle est votre position par rapport aux agriculteurs qui sont rentrés dans ces mesures, qui ont fait ces mesures et puis, qui, maintenant, ne reçoivent qu'un tiers des montants qui devaient leur être alloués?

Castella Didier, Directeur des institutions, de l'agriculture et des forêts. J'aimerais d'abord saluer toutes les interventions. On a pu le sentir, c'était un thème sensible. C'est un thème, aussi, qui dégage une certaine solidarité. Et si on n'est pas toujours d'accord sur toutes les solutions, tous les états, on voit que, à Fribourg, on soutient notre monde agricole.

La parution du rapport agricole est toujours un événement, tant, comme je l'ai dit, l'agriculture et, plus largement, le secteur agroalimentaire sont importants pour notre canton. Je dirai néanmoins qu'il s'agit ici, avant tout, du rapport agricole. Vous avez entendu M^{me} Schwaller-Merkle. J'intégrais aussi la composante agroalimentaire, mais c'est vrai qu'on se concentre ici, en premier lieu, sur le secteur primaire, le secteur agricole.

C'est important, le secteur agricole. Il est à la fois identitaire, environnemental, culturel et économique, à Fribourg. Le monde paysan apporte une contribution essentielle dans bien des domaines, qui sont parfois invisibles dans notre société – à recommencer, bien sûr, il faut le rappeler, comme certains l'ont fait, tout d'abord, la production alimentaire. Il s'agit de sa première fonction, qui doit être soutenue, qui doit être soutenue, qui doit être prioritaire, car rien dans notre société ne pourrait fonctionner sans que les besoins alimentaires ne soient couverts.

L'importance du secteur dans notre canton ne doit toutefois pas faire oublier qu'en matière agricole, l'essentiel, ç'a été dit aussi, de la politique se fait à Berne. Nous devons donc, à la fois, nous engager pour défendre les agriculteurs et les agricultrices au niveau fédéral et faire usage de toute la marge de manœuvre possible au niveau cantonal.

Sur ce dernier point, le Conseil d'Etat poursuit le but de positionner notre canton en leader du secteur agroalimentaire. Plusieurs projets, d'ailleurs, sont en cours, en particulier autour du développement réjouissant du campus de Grangeneuve-Posieux et notamment d'Agroscope. Ca veut dire qu'en 2018, lorsqu'on avait lancé l'idée de se positionner dans l'agroalimentaire, j'avais eu quelques sourires en réponse. Aujourd'hui, et j'en suis très heureux, tout le monde est fier de ce positionnement de Fribourg dans l'agroalimentaire dans notre canton. Et on voit que la sauce a pris. C'est une belle histoire qui se met en place, avec notamment l'Université qui vient d'ouvrir un nouveau centre de compétences dans l'alimentaire.

Malgré tout cela, il faut constater, et ç'a été dit, que la situation de nos paysans est fragile. Les pressions, soyons clairs, augmentent de toutes parts. C'est vrai s'agissant des normes, des contraintes imposées au secteur, parfois par des groupes qui semblent ignorer les réalités du terrain et oublier les efforts immenses, et ça, il faut le relever, les efforts immenses qui ont déjà été consentis par l'agriculteur ces dernières décennies.

J'ai entendu qu'effectivement la plupart des mesures étaient prolongées. M^{me} Hayoz, M^{me} Berset, vous l'avez dit. Il y a des mesures qui ont été jugées positives et qui devront continuer à se poursuivre. Oui, Mesdames, lorsqu'on fait de la formation continue, on va continuer à faire de la formation continue. Ca ne veut pas dire que les objectifs n'ont pas été réalisés. Quand on fait de la promotion des produits, ici, avec le directeur de Terroir Fribourg notamment, on va continuer à faire la production de nos produits locaux. Et même si on a eu des succès, on va continuer; ces mesures doivent être pérennes. On entend aussi les agriculteurs qui se plaignent souvent qu'on a des mesures qui ne sont pas assez durables, pas assez stables.

M. Kolly vient d'intervenir. Effectivement, on avait prévu un montant... j'ai une enveloppe pour répartir un montant phytosanitaire. On avait estimé le nombre de demandeurs. Malheureusement, ou heureusement, je vais dire, cette mesure a

eu un succès incroyable et nous avons beaucoup plus de demandeurs, ce qui fait que, le gâteau restant le même, la tranche par agriculteur, malheureusement, diminue.

Donc, voilà. Une certaine partie de ces mesures – et je n'ai pas envie de trop lancer des fleurs, parce que, comme je l'ai dit, la situation est difficile – ont été réalisées et devront se poursuivre. Et ce n'est pas parce qu'elles ont été réalisées, notamment l'information, qu'on doit s'arrêter. Donc, merci de votre compréhension à ce niveau-là. Nous voulons aussi une certaine stabilité.

C'est vrai également au niveau du soutien public. Comme avec le projet de réduction des montants d'agriculture au niveau fédéral, on doit continuer à soutenir. Le Conseil d'Etat s'est engagé, continuera à s'engager fermement. C'est aussi dans les mesures des paiements directs, par exemple, qu'on s'est engagé pour sauver ces montants. Et on va continuer à le faire. C'est vrai également au niveau des prix et des revenus agricoles, dont l'évolution est préoccupante – on pourra y revenir tout à l'heure – et qui fait, d'ailleurs, l'objet d'un postulat sur lequel on revient tout à l'heure, comme je l'ai dit.

Sur ce plan, toutes les dernières annonces "agroscopières" confirment une tendance préoccupante à la baisse. Avec une diminution du revenu agricole du travail en 2023, principalement dû à la hausse des taux d'intérêt, en 2024, probablement, on aura une diminution du revenu, en particulier dans le secteur des grandes cultures, là principalement liée à la météo, qui fait que les rendements ne sont pas ceux d'une année normale. Cette baisse est inquiétante, car, il faut le dire et le répéter, les agriculteurs et les agricultrices doivent pouvoir vivre dignement de la vente de leurs produits. Cela est d'autant plus impératif dans notre canton, dont la qualité des produits est reconnue loin à la ronde, grâce notamment au travail des filières professionnelles, qui sont aussi très présentes sur Fribourg, il faut le rappeler, c'est une chance.

Par ailleurs, l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) vient d'également publier son rapport agricole 2024, rapport annuel qui dresse la situation 2023, complétée par les statistiques sur plusieurs années. Un constat, particulièrement, surprend et réjouit à la fois. Le rapport cite une enquête faite auprès de 286 personnes du milieu agricole. Malgré une certaine incertitude, ils se montrent, dans l'ensemble, plus satisfaits avec leur vie actuelle que des groupes comparables. Je sais aussi que ce rapport, aujourd'hui, a été lu avec beaucoup d'attention par toutes les personnes sensibles à ces questions. Je ne vais donc pas revenir dans tous les détails. Néanmoins, je suis satisfait que plusieurs aient relevé la parole "produire mieux, oui; produire moins, non". J'ai entendu que même *Fribug* en parlait.

J'aimerais ici peut-être préciser mes pensées, notamment pour corriger aussi les propos de M^{me} Hayoz. Produire mieux, qu'est-ce que ça veut dire? Produire mieux, que cela veut-il dire? Ça veut dire produire mieux selon les trois axes de la durabilité. Ça veut dire produire plus durable. Donc, d'un point de vue environnemental, et ça, c'est un défi pour l'agriculture et on y travaille et toutes les mesures qui ont été présentées ces dernières années, que ce soit dans les plans phyto, dans les plans de biodiversité, dans le Plan climat, on y travaille, c'est aussi la composante sociale. Et là, on a un paragraphe aussi sur la vie des agriculteurs, notamment le soutien qu'on a. On a vu aussi des agriculteurs dans la détresse. Et on doit les soutenir et on va continuer à les soutenir. Et c'est aussi au niveau économique, puisque, pour pérenniser notre production agricole, nous devons avoir des agriculteurs qui gagnent dignement leur vie.

Produire moins, non. Et ceci est relativement clair aussi. Que veut dire, et ç'a été dit, produire moins? Ça veut dire importer plus. Et là, je ne crois pas que c'est une réponse écologique satisfaisante. Exporter nos problèmes d'écologie, exporter nos problèmes de biodiversité pour importer des produits, ce n'est pas une solution durable pour la planète. Donc, c'est pour ça que nous devons concilier ces objectifs, qui sont divergents. Et c'est pour ça que cette phrase me convient. On doit concilier ces objectifs et on doit utiliser les méthodes, les pratiques qui nous permettent d'aller plus loin.

J'entends aussi, vous l'avez dit, M^{me} Hayoz, que vous aviez peur pour ce que vous devriez recommander à vos enfants demain. Je l'entends aussi et j'en ai peur aussi. Et très honnêtement, j'entends aussi le désespoir de certains agriculteurs qui me disent, j'ai tout fait cette année. J'ai essayé de traiter comme on m'a dit. Mais à la fin de la saison, j'ai une récolte qui est en chute totale. J'ai mes revenus qui sont en chute. Donc, on doit trouver ces solutions, justement, pour améliorer les pratiques, être meilleur dans la production mais ne pas diminuer trop le rendement, faute de quoi, là aussi, la motivation des agriculteurs tombe, ce qui est fort compréhensible. Planter un champ de betteraves et ne pas pouvoir les récolter à la fin, c'est une frustration énorme, qu'on peut tous avoir comme producteur, peu importe qu'on soit du milieu agricole ou d'autres milieux.

Certains ont relevé la lenteur des dossiers. M. Zamofing, vous l'avez relevé. C'est une réalité. On fait face à une explosion des dossiers. On a d'autres problèmes. Je ne vais pas venir dans le détail, mais j'ai une séance encore cet après-midi pour travailler sur ce point. Il nous faudra un peu de temps. Mais, je dois dire qu'il y a un bon travail qui est fait. Mais nous sommes actuellement débordés et nous allons mettre en place des mesures pour améliorer ceci à futur. Mais, il nous faudra un peu de temps, effectivement.

Voilà, je crois que j'ai répondu aux questions qui ont été posées. Encore une fois, l'idée, c'est de concilier tous ces objectifs, ce qui n'est pas chose facile, et d'être solidaires envers ces producteurs, qui nous garantissent notre nourriture au quotidien.

In fine, je tiens encore à remercier. Plusieurs ont relevé la qualité de ce rapport. Et là, j'aimerais remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué à son élaboration – au sein de ma direction, au sein des services, il y en a différents qui sont concernés, Grangeneuve, le SAAV, Sanima, au sein de tout l'Etat, tant il est vrai que l'agroalimentaire est une thématique éminemment transversale.

Et, pour finir, je remercie les agriculteurs, les agricultrices de notre canton, qui produisent notre nourriture, apportent une contribution essentielle à notre économie, entretiennent notre paysage, se préoccupent au quotidien de notre environnement, contribuent à la vie de l'ensemble de notre territoire et font rayonner le canton de Fribourg bien au-delà de ses frontières.

> Le Grand Conseil prend acte de ce rapport.

—

Rapport 2024-DIAF-26

Des prix justes pour les familles paysannes (Rapport sur postulat 2024-GC-41)

Représentant-e du gouvernement: **Castella Didier, Directeur des institutions, de l'agriculture et des forêts**

Rapport/message: **09.09.2024 (BGC novembre 2024, p. 4381)**

Discussion

Zurich Simon (PS/SP, FV). Mon lien d'intérêt: je suis, avec le député Barras, co-postulant et c'est avec grand intérêt que j'ai pris connaissance des éléments qui ont été intégrés au rapport agricole en réponse à notre postulat.

Lors du débat d'entrée en matière, nous avons déjà dit que, certes, la principale compétence en la matière n'était effectivement pas cantonale. Mais, dans ce rapport agricole, on a l'impression que le Conseil d'Etat renvoie la patate chaude à la Confédération et aux organes qui représentent les intérêts des agricultrices et des agriculteurs et que l'envie d'empoigner cette question-là est relativement mesurée.

Par exemple, sur la transparence des marges, a-t-on examiné si la compétence cantonale en matière de police du commerce permettrait d'adopter des dispositions cantonales pour assurer une plus grande transparence des marges de la grande distribution?

Le Conseil d'Etat répète qu'une plus grande transparence engendrerait davantage de contrôles. Je suis persuadé qu'il y a aujourd'hui suffisamment de contrôles et de transparence du côté des agricultrices et des agriculteurs. C'est du côté de la grande distribution qu'il faudrait des contrôles et de la transparence aujourd'hui.

Et oui, l'agriculture fribourgeoise est exportatrice, et c'est tant mieux. Mais, ce n'est pas une raison pour ne pas commencer chez nous avec cette transparence et montrer ainsi le bon exemple. Le laboratoire du fédéralisme ne doit pas servir uniquement quand ça arrange certains intérêts.

Quant à nos propositions pour encourager encore davantage la vente directe et les circuits courts, elles ont tout bonnement été ignorées. On peut bien dire que, dans un contexte mondial, les circuits de distribution fribourgeois sont relativement courts. En attendant, il y a toujours énormément d'intermédiaires qui se sucent au passage sur le dos des paysans.

Le rapport agricole relève des conditions de travail difficiles, avec de longues heures de travail chaque semaine et une situation financière moins bonne que dans d'autres secteurs professionnels. Ce dur labeur mérite reconnaissance, certes, mais surtout des prix justes.

Le rapport agricole de la Confédération relève, lui aussi, une baisse du nombre d'exploitations agricoles au niveau suisse. En une année, ce sont 625 exploitations qui ont disparu dans notre pays. Cette tendance à la baisse est également relevée dans le rapport cantonal. Nous espérons donc que les recommandations de l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) sur cette question arriveront bientôt et que nous pourrions ainsi évaluer s'il est nécessaire d'agir aussi au niveau fribourgeois, pour que les familles paysannes obtiennent enfin un prix juste.

Baschung Carole (Le Centre/Die Mitte, LA). Je n'ai aucun lien d'intérêt avec ce sujet et je m'exprime au nom du groupe Le Centre.

Das Thema gerechte Preise für Bauernfamilien ist nicht nur wirtschaftlich, sondern auch gesellschaftlich und ökologisch von grosser Bedeutung. Die Freiburger Landwirtschaft befindet sich auf einer Gratwanderung. Einerseits bietet sie durch ihre Innovationskraft und den Einsatz moderner Produktionsmethoden enorme Chancen, andererseits stellen massive wirtschaftliche Unsicherheiten, die Klimaveränderung, steigende Produktionskosten und der Preisdruck der Grossverteiler

eine ernste Bedrohung dar. Die Notwendigkeit, kürzere Vertriebswege zu fördern und für Transparenz bei den Margen der Grossverteiler zu sorgen, liegt auf der Hand. Mit dem angenommenen Postulat von Barras/Zurich wurde ein Bericht mit Massnahmen gefordert, um die die Situation der Landwirtinnen und Landwirte verbessern zu können. Der Staatsrat verweist dabei auf den ausführlichen Landwirtschaftsbericht 2024, in welchem die relevanten Themen bereits ausführlich behandelt wurden. Unzählige Massnahmen wurden bereits angepackt, umgesetzt oder sind in Arbeit. Keinen separaten Bericht zu verfassen, mag verwaltungstechnisch sinnvoll erscheinen und ist nachvollziehbar. Doch bleibt die Frage, ob die vorgeschlagenen Massnahmen ausreichen, um die tatsächlichen Sorgen der Landwirtschaft zu beheben.

Ein Kernproblem bleiben die Preisbildung und die Transparenz bei den Margen der Grossverteiler. Während in anderen Wirtschaftsbranchen die Produzenten die Preise mitbestimmen und vorgeben, ist dies in der Landwirtschaft anders. Die Preise werden diktiert oder indirekt festgelegt - oft ohne Berücksichtigung der realen Produktionskosten. Transparenz entlang der Wertschöpfungsketten zu schaffen, stösst auf grosse Hindernisse, etwa bei der Offenlegung der Produktionskosten oder bei undurchsichtigen Abzügen. Die Einkommen der Landwirtinnen und Landwirte müssen gerecht sein. Lange Arbeitszeiten beziehungsweise 7-Tage-Wochen, körperliche Belastungen und Unsicherheiten durch klimabedingte Risiken stellen erhebliche Herausforderungen dar. Dem Bericht ist zu entnehmen, dass sich der Staatsrat für die Einkommen der Bauernfamilien einsetzt. Er lehnt weitere Kürzungen ab, da diese nicht nur die Einkommen, sondern letztlich auch die Versorgungssicherheit und die Anpassungsfähigkeit des Sektors an den Klimawandel gefährden.

Doch wie schaffen wir gerechte Preise? Ein möglicher Weg wäre die Einrichtung eines unabhängigen Preis- und Margenbeobachtungorgans. Ein solches Gremium hätte Potential, Transparenz zu schaffen, Margen zu kontrollieren und gerechte Preise zu fördern.

Ein weiterer ganz wichtiger Punkt ist hier aber auch die Innovation. Über Projekte wie Fribourg Agri&Food werden innovative Lösungen vorangetrieben, die unsere volle Unterstützung verdienen. Auch die Zusammenarbeit mit der Gastronomie und die Förderung regionaler Märkte sind wichtig. Initiativen wie «Regional kochen» zeigen, dass praxisorientierte Lösungen möglich sind. Dennoch bleibt klar: Der Regionalverkauf hat seine Grenzen.

Abschliessend möchte ich betonen, dass die Landwirtschaft für unsere Gesundheit, ausgewogene Ernährung und nachhaltige Entwicklung von grundlegender Bedeutung ist. Wir sind deshalb froh, ist der Kanton Freiburg bereit, die Landwirtschaft auf allen Ebenen zu unterstützen, durch Ausbildung, NRP-Massnahmen und durch den Einsatz auf Bundesebene. Die Zukunft unserer Landwirtschaft ist eine Frage der Fairness, Transparenz und der Wertschöpfung gegenüber allen, die hier tagtäglich für unsere Ernährungssicherheit arbeiten. Wir alle haben es in der Hand, dass wir diesen Sektor zukunftsfähig und gerecht gestalten.

Roulin Daphné (VEA/GB, GL). Ma collègue Hayoz-Helfer a pris la parole lors du précédent objet concernant le rapport agricole dans son entier. Je vais me concentrer ici, donc, au nom du groupe VERT·E·S et allié·e·s, à la seule thématique du postulat: des prix justes pour les familles paysannes.

La suite à ce postulat se trouve également dans le rapport agricole 2024. La tâche du Conseil d'Etat, pour répondre à cet instrument parlementaire, n'était pas aisée. En effet, ce n'est pas le canton qui est principalement compétent en matière agricole, mais bien la Confédération. D'ailleurs, des instruments parlementaires sur les sujets qui nous occupent aujourd'hui sont actuellement pendants au Parlement fédéral. De plus, garantir un retour de valeur équitable au producteur ne peut pas reposer uniquement sur l'effort public. Les filières elles-mêmes, sous l'égide des interprofessions et des organisations de branche, ont également un rôle à jouer pour influencer les prix du marché. Concernant en particulier la transparence des marges de la grande distribution, je tiens à rappeler que les Verts se sont mobilisés au niveau fédéral ces dernières années pour demander des avancées concrètes. A titre d'exemple, en juin 2021, un postulat, 21.3831, a été déposé au Conseil national pour renforcer cette transparence. Une autre initiative parlementaire, 22.477, déposée en septembre 2022, également au Conseil national, demande un observatoire des prix efficace dans les filières agroalimentaires.

J'aimerais maintenant insister sur ce point crucial: les marges de la grande distribution. Dans notre canton, comme ailleurs en Suisse, deux grandes enseignes dominant le marché. Ce quasi-monopole leur permet de gonfler artificiellement leurs marges et ce sont les agriculteurs et les consommateurs qui en font les frais. Cette situation est dénoncée depuis de nombreuses années, mais rien ne change.

A la lecture du rapport, le Conseil d'Etat laisse transparaître qu'il serait peut-être frileux de renforcer la transparence des marges de la grande distribution via une surveillance accrue. En effet, il avance l'argument selon lequel une intervention trop élevée de l'Etat augmenterait encore la dépendance déjà significative de l'agriculture à l'égard de la collectivité publique. Par ailleurs, il souligne que renforcer la transparence entraînerait une surcharge administrative.

A notre avis, ces arguments ne peuvent pas être suivis. Tout d'abord, prenons un exemple concret: la protection douanière. Elle implique une charge administrative importante et une intervention conséquente de l'Etat. Mais son rôle est indispensable pour protéger nos filières agricoles. Personne ne remet en question sa nécessité. Pourquoi alors refuser la transparence sur

les marges? Par ailleurs, plusieurs pays, y compris récemment l'Union européenne, ont mis en place un observatoire des prix et des marges. Cet observatoire permet d'assurer une plus grande transparence – transparence justement utile dans les négociations commerciales pour les organes représentant les intérêts des agriculteurs. Pourquoi devrions-nous accepter que la Suisse et le canton de Fribourg soient à la traîne dans ce domaine?

Ainsi, à notre avis, le rapport du Conseil d'Etat occulte une piste essentielle. Même si le canton n'a pas la compétence directe pour intervenir en cas d'abus constatés sur les marges, il aurait la compétence d'observer et de contrôler les prix de la grande distribution. Cet outil ne constituerait pas une surcharge administrative, mais un investissement pour défendre nos producteurs agricoles. Le canton de Vaud a d'ailleurs mobilisé sa compétence et a mandaté l'Université de Lausanne pour rendre un rapport sur la transparence économique des produits agricoles en Suisse.

Avec cette remarque relative aux marges, le groupe VERT·E·S et alli·e·s prend acte du rapport et nous remercions le Conseil d'Etat et les personnes impliquées dans la rédaction de ce rapport. Merci!

Castella Didier, Directeur des institutions, de l'agriculture et des forêts. Je ne vais pas revenir sur tous les éléments spécifiques, puisque nous avons eu l'occasion d'en discuter dans le cadre du rapport agricole. Je relève néanmoins que cette question est une question criante d'actualité. C'est une réalité, avec, par exemple, vous l'avez peut-être lu, un article du Temps qui est paru hier matin sur les prix et les marges dans le secteur agroalimentaire, qui fait notamment référence à l'étude vaudoise.

Et, le résultat de l'étude vaudoise qui est surtout choquant, c'est le faible nombre de participants à l'étude citée, qui fait que cette étude n'a plus vraiment de valeur. Mais, elle a au moins la valeur d'avoir été commandée. C'est juste. M^{me} Roulin l'a signalé. Et ceci suite au mouvement de révolte agricole de ce printemps. Et puis, la conclusion de l'article, ça conforte nos propres conclusions.

La thématique, y compris l'observatoire, ne peut être traitée qu'au niveau national. Ça ne fait pas de sens au niveau fribourgeois de le faire. Je rappelle aussi qu'on a un canton exportateur de denrées alimentaires. Donc, nos producteurs doivent pouvoir aussi bénéficier de cette transparence au niveau global, suisse, voire international, puisque la Gruyère, notamment, exporte 40% de sa production.

On a relevé le rôle des filières concernées qui travaillent. Et je dois le dire.

On a aussi relevé l'aspect fédéral. Maintenant, j'aimerais le rappeler, le risque, quand même, c'est d'aller vers des prix planchers. C'est juste. Il y a des pays étrangers qui ont fait plus que nous en matière de transparence. Ils ont même été beaucoup plus loin. Ils ont fixé des prix planchers. Et ces prix planchers, c'est devenu des prix de nivellement par le bas, qui ne permettent pas, comme nous l'avons, nous en Suisse, avec des produits de qualité, des produits d'appellation d'origine protégée (AOP) parfois, d'avoir des marges qui sont supérieures. Donc, moi, je suis aussi méfiant par rapport à ces prix planchers, qui sont un nivellement vers le bas.

Envie d'empoigner la problématique des circuits courts: alors, j'étais un peu surpris, M. Kubski. Je crois qu'à Fribourg, on nous dit souvent que nos produits sont reconnus, vendus au-delà. J'ai dit, on contribue, on collabore avec les agriculteurs, avec la filière pour faire ceci. On continuera à le faire, on doit continuer à faire notre promotion des produits locaux, on en a parlé dans le rapport. Donc, je ne comprends pas très bien cette critique et je peux vous assurer qu'on va continuer à le faire.

Au niveau de la charge et des contrôles: le rapport qui a été fait par l'Université de Lausanne, sur commande du canton, montre bien que nous manquons des données, qu'il est très difficile de faire ceci et que, si on veut avoir une étude qui est réaliste, qui montre la réalité, nous devons avoir beaucoup plus de données. Et qui dit 'données', évidemment, dit 'remplir des formulaires' et 'réaliser des contrôles'. C'était aussi là on objet de nos craintes.

Après, j'aimerais rappeler ici que, contrairement à ce qu'on croit, tous les transformateurs, en tout cas, ne se remplissent pas d'argent les poches. On a même certaines craintes, vous le savez, avec les transformateurs. Il y a des fromageries, aussi, qui connaissent des difficultés financières. Il n'y a pas que l'agriculteur qui souffre des prix agroalimentaires.

La plus grande crainte que j'aie, pour ne pas la cacher, c'est la tendance à aller vers des prix bas permanents. Et ça, c'est un peu... Jusqu'à maintenant, on avait, c'est vrai, une situation de monopole avec deux grands distributeurs. D'autres sont arrivés avec des prix bas permanents. Conséquence de cette concurrence, qui est peut-être bienvenue – en tant que libéral, je ne peux pas la contester – néanmoins, ils arrivent avec des prix bas permanents et maintenant, ce sont les deux grands distributeurs qui viennent avec ces choses. Et nous, on est obligés de passer aux prix bas permanents. Sinon, on ne pourra pas rivaliser avec la concurrence intérieure du pays.

Et là, j'aimerais le rappeler, et rappeler aussi le rôle des consommateurs: on est moins touchés à Fribourg, parce qu'on est un peu moins proche des frontières. Oui, il faut de la protection à la frontière pour protéger nos produits suisses, mais il ne faut

pas que chaque Suisse aille acheter de l'autre côté de la frontière, parce que là, on a une vraie concurrence déloyale. Donc, nos outils ont aussi une limite de ce côté-là. Et le consommateur a aussi une responsabilité.

Donc, oui, nous avons besoin de transparence, mais attention aussi: la transparence ne va pas tout régler. Finalement, c'est le prix qu'on est prêt à mettre pour acheter nos produits qui fera que les denrées seront achetées au juste prix, ce qu'on souhaite, évidemment, pour notre agriculture.

> Le Grand Conseil prend acte de ce rapport.

Postulat 2023-GC-82 Où sont les bornes !

Auteur-s:	Repond Brice (PLR/PVL/FDP/GLP, GR) Ingold François (VEA/GB, FV)
Représentant-e du gouvernement:	Steiert Jean-François, Directeur du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement
Dépôt:	23.03.2023 (BGC mai 2023, p. 1837)
Développement:	23.03.2023 (BGC mai 2023, p. 1837)
Remarque:	Auteure remplaçante: Esseiva Catherine (LA, PLR/PVL / FDP/GLP)

Prise en considération

Ingold François (VEA/GB, FV). Mon lien d'intérêts: je suis l'auteur de ce postulat. Je parle également au nom du groupe Vert·e·s et Allié·e·s.

En ville, je suis un piéton contemplatif ou un cycliste pressé respectant le 30 km/h, ce qui n'est pas toujours facile. Je prends le train pour partir en vacances et pour travailler. Mais parfois, pour des questions d'organisation, travaillant également sur les hauts du canton de Neuchâtel, j'utilise ma voiture électrique car cela fait sens et cela me permet de diviser par deux le temps de trajet. Vous voyez que nous pouvons être verts et ouverts.

De quoi parle ce postulat? Il s'agit de vérifier la mise en application de la nouvelle loi sur la mobilité et en particulier de l'article 120 sur l'électromobilité. L'électromobilité fonctionne bien tant qu'on est propriétaire d'une maison individuelle dans la campagne fribourgeoise, du moins si l'ampérage est suffisant et idéalement couplé avec des panneaux solaires. Mais elle devient périlleuse lorsque l'on habite dans une agglomération.

Mettre des bornes de recharge chez soi, dans sa maison ou sa copropriété, est une excellente chose, mais ce n'est pas tout à fait l'idée de la démocratisation de l'électromobilité que je me fais. Pour les habitants en zone urbaine, mais également pour les personnes n'ayant pas accès à une borne à proximité, il y a une vraie difficulté de trouver des solutions de recharge. Lorsqu'il est temps de changer de voiture, les questions suivantes se posent: est-ce que je prends une voiture thermique ou une voiture électrique? Où puis-je la recharger? Cette question provoque le ralentissement du passage de la voiture thermique à la voiture électrique qui a, qu'on le veuille ou non, un meilleur bilan carbone que la voiture thermique.

Pour préciser, nous parlons ici de borne avec un voltage de 22 kW et non des superchargeurs qui sont un problème énergétique, en particulier la journée en hiver. Il faut donc développer l'accès aux bornes à petit voltage et pour cela, la loi sur la mobilité donne une chance incroyable avec l'article 120. Dans le règlement, il est précisé: «Est considéré comme parking de taille significative un seul parking ou secteur proche comprenant au moins 40 places de stationnement de voitures...» Si vous prenez par exemple le quartier dans lequel nous sommes, il n'y a, à ma connaissance, aucune borne. Mais le besoin est présent et le peu de propriétaires de telles voitures n'ont pas d'autre choix que de déplacer leur voiture au centre-ville pour la recharger (avec un parking payant maximum deux heures pour une recharge qui dure souvent cinq heures) ou de la recharger à un superchargeur souvent hors de prix et qui n'est pas une solution en termes énergétiques.

Pour reprendre la loi et le règlement d'application, nous trouvons-nous dans un secteur proche comprenant au moins 40 places? Combien de bornes doivent être installées légalement? La question du «où» et du «comment» est bien entendu une prérogative communale et ce postulat ne s'en occupe pas. Donc pourquoi accepter ce postulat?

Tout d'abord, ce n'est pas tous les jours que le Conseil d'Etat est d'accord avec l'une de mes demandes donc, juste pour cela, je vous suis reconnaissant de le soutenir. Ensuite, ce postulat permet de vérifier que la mise en œuvre soit bien réalisée dans les temps. De plus, il permettra de prendre connaissance et de discuter en plénum de la réalisation de cet article 120

et, si nécessaire, de le commenter. Pour finir, ce rapport ne demande pas un travail supplémentaire à notre administration puisqu'il doit être fait. Mais l'obligation de le présenter aux députés permet de maintenir une légère, très légère, pression sur la temporalité. Cela n'aurait pas été la première fois que notre administration prend plus de temps que prévu. Et en matière de réduction du bilan carbone du canton, du temps, nous n'en avons pas.

Sans surprise, le groupe Vert·e·s et Allié·e·s soutiendra ce postulat. Comme auteur, je vous suis reconnaissant d'en faire de même.

Schneuwly Achim (*UDC/SVP, SE*). Ich habe keine Interessenbindung und äussere mich im Namen der Fraktion der Schweizerischen Volkspartei.

Mit dem Postulat forderten die Grossräte Ingold und Repond den Staatsrat auf, über die Umsetzung von Artikel 53 des Mobilitätsreglements zu informieren. Der Staatsrat wird einen Bericht zu den Forderungen ausarbeiten und verfassen, sobald die geplanten Richtlinien und Massnahmen umgesetzt sind. Dies wird im Laufe des Jahres 2027 der Fall sein. Ganz nach dem Motto "die Strategie zu kennen, ist immer gut", ist die Fraktion der Schweizerischen Volkspartei der Meinung, dass ein Bericht des Staatsrates interessant und nützlich sein kann. Grossmehrheitlich wird die Fraktion der Schweizerischen Volkspartei dem Postulat zustimmen.

Wicht Jean-Daniel (*PLR/PVL/FDP/GLP, SC*). Mes liens d'intérêts: je suis propriétaire et utilisateur d'une voiture 100 % électrique.

Le groupe Libéral-Radical et Verts-Libéraux a étudié avec intérêt la réponse du Conseil d'Etat à ce postulat qui devrait présenter, en cas d'acceptation, le résultat de la mise en œuvre par les services de la mobilité et de l'énergie du nombre minimal de bornes de recharge électrique pour des parkings de 40 places et plus. Notre groupe s'interroge sur l'utilité d'un tel postulat, d'autant plus que le Conseil d'Etat confirme dans sa réponse que la directive sera mise en œuvre l'année prochaine. Si l'on analyse la situation depuis le dépôt du postulat au début 2023, on constate que sans cette directive, l'économie privée, les grands distributeurs alimentaires et de nombreuses entreprises équipent leurs parkings de bornes de recharge. Les stations-services hors autoroutes commencent également à mettre à disposition ces installations. Durant les deux dernières années, il y a eu une accélération en Suisse et à l'étranger de la mise en place de stations de recharge électrique. A mon sens, le défi aujourd'hui n'est pas dans les parkings publics, mais bien dans les immeubles locatifs, les propriétaires étant rares à équiper leurs parkings extérieurs et souterrains pour leurs locataires. Est-ce vraiment à l'Etat de fixer des règles et d'imposer le nombre minimal de bornes et la puissance? L'a-t-on fait à l'époque pour les stations-services distribuant l'essence et le diesel? Je ne le pense pas. Les réalités d'aujourd'hui ne seront pas forcément celles de demain. Récemment, une enquête montrait que, malheureusement, une majorité de la population suisse n'était pas favorable à passer à l'électromobilité. A titre personnel, lorsqu'on a goûté à ce mode de propulsion, on y trouve que des avantages lorsqu'il est nécessaire d'utiliser un moyen individuel de déplacement.

Sur ces considérations, le groupe Libéral-Radical et Verts-Libéraux va, à l'unanimité moins une abstention, refuser ce postulat et vous recommande, chères et chers collègues, d'en faire de même.

Senti Julia (*PS/SP, LA*). Meine einzige Interessenbindung in dieser Thematik ist, dass ich mich als Gemeinderätin von Murten auch schon mit einem Konzept für die Ladeinfrastruktur für Elektroautos auseinandersetzen durfte. Ich spreche hier allerdings im Namen der Sozialdemokratischen Fraktion, welche dem Postulat zustimmen wird, auch wenn der zu erwartende Bericht erst in der nächsten Legislatur folgen kann.

Wir unterstützen die Bemühungen des Kantons, bei der Umsetzung der vorgesehenen Massnahmen des Mobilitätsgesetzes voranzuschreiten, mit dem Ziel, die kantonale Infrastruktur für die Zukunft zu rüsten. Einzig möchten wir darauf aufmerksam machen und den Kanton bitten, sowohl bei der Erarbeitung des Reglements und des Aktionsplans als auch bei der Umsetzung der konkreten Massnahmen stets den Austausch mit den Gemeinden und den privaten Eigentümern mit entsprechend betroffenen Parkplätzen zu suchen. Ein breit abgestützter Aktionsplan wird zu grösserer Akzeptanz der Absichten führen und dazu, allfällige Bedenken und Felderfahrungen, z.B. von einzelnen Anbietern oder Gemeinden, frühzeitig miteinbeziehen zu können.

Gaillard Bertrand (*Le Centre/Die Mitte, GR*). Le groupe Le Centre a analysé la demande de postulat de nos collègues Repond et Ingold. Nous avons pris note des arguments du Conseil d'Etat. On constate surtout que la mise en œuvre d'une loi peut paraître très lente. Nous prenons note qu'une directive est en cours d'élaboration.

Le Conseil d'Etat recommande d'accepter ce postulat. C'est très honorable de sa part. On dirait que son acceptation ne coûte rien. Le Centre ne partage pas cet avis. Nous avons passé la semaine à parler d'EPT manquants et de charges à diminuer. Alors passons de la parole à l'acte. Dans les mémoires d'un homme d'Etat européen, j'ai lu cette appréciation. Il explique une constante: «Quand vous prenez une décision, vous devez admettre que la première année, vous ne remarquez aucun progrès. La deuxième, vous vous agacez que les effets ne se font pas encore sentir. Enfin, à partir de la troisième, vous

constatez l'efficacité de la décision et son application va crescendo.» Fort de ces constats, le groupe Le Centre propose de concentrer les ressources administratives à la mise en place plus rapide de la loi plutôt que d'en faire un rapport prématuré. Nous vous proposons donc de refuser ce postulat.

Clément Christian (*Le Centre/Die Mitte, SC*). J'aimerais juste ajouter un petit mot personnel sur l'installation des bornes. L'installation des bornes de recharge hors domicile, sur le lieu de travail et dans les immeubles locatifs est un enjeu primordial. J'ai d'ailleurs déposé une question à ce propos, dont j'attends toujours la réponse. Depuis le 1^{er} janvier 2024, le Conseil d'Etat a introduit, dans le règlement d'exécution de la loi d'aménagement du territoire et les constructions (ReLATEC), l'obligation d'un permis de construire selon les procédures simplifiées pour la pose de bornes de recharge pour véhicules électriques et les bornes de recharge pour véhicules électriques en relation avec les habitations individuelles en sont toutefois exemptées. Au lieu de demander un rapport, on ferait mieux de simplifier notre règlement et de permettre l'installation des bornes dans tous les immeubles sans demande de permis de construire.

Ingold François (*VEA/GB, FV*). Je tiens à remercier le groupe de l'Union démocratique du centre pour son soutien à ce postulat. Je remercie également le groupe socialiste. Ces deux groupes font preuve de bon sens.

Pour répondre à M. Wicht et au député Clément, oui, on pourrait mettre des bornes dans tous les immeubles locatifs. En termes d'économie globale, c'est intéressant. Cela fait beaucoup de bornes, et plus il y a de bornes, plus les dépenses sont grandes et mieux c'est pour l'économie. Néanmoins, ce n'est pas tout à fait l'idée que je me fais de l'électromobilité. L'intérêt ici est bien entendu de mutualiser. Si on dépose des bornes dans les garages des immeubles, cela va forcément se répercuter sur les locataires. Ce n'est pas tout à fait notre idée. Le fait d'avoir des bornes à disposition dans les villes ou dans les agglomérations nous permettra de diminuer le nombre de bornes. Ceux qui ont déposé des bornes chez eux connaissent le problème d'ampérage, et il n'est pas moindre. On peut tourner les choses comme on veut, ce sont des montants à sortir, qui seront de toute façon répercutés sur les propriétaires et, *in fine*, sur les locataires. Mettre des bornes dans les locatifs fait effectivement partie de la solution, mais ce n'est pas LA solution. Ce que je vous propose ici, sans que ce soit LA solution, fait partie de la solution. J'ai utilisé le mot «solution» à maintes reprises. Mon collègue Gaillard, que j'estime beaucoup, a parlé d'EPT. Il faut effectivement faire attention à leur utilisation, vous avez raison. Néanmoins, ce rapport devra de toute façon être élaboré. Une question se pose: nous le communique-t-on ou non? Partant, je vous propose d'accepter cet excellent postulat d'un auteur fort sympathique.

Stiert Jean-François, Directeur du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement. Le Conseil d'Etat a une volonté de développer la mobilité électrique. Il l'a répété dans l'introduction du message de la loi sur la mobilité et dans toute une série de réponses à différentes interventions. Cela concerne tant le Service de la mobilité que le Service de l'énergie, qui travaillent d'ailleurs en excellente collaboration. Cela implique aussi un développement d'infrastructures. Sur le fond, le postulat se rapporte essentiellement à l'article 120 alinéa 2 lettre b, qui traite des places de parc à usage public. Cela ne signifie pas pour autant que rien n'a été fait de l'autre côté. Il faut bien distinguer les choses. De toute manière, le Conseil d'Etat devra élaborer, sur la base de la loi sur la mobilité, une planification. Cela prend donc un certain temps. Des planifications de transports publics, de VTT, vélos, etc., se font en parallèle. J'ai par ailleurs été extrêmement surpris par les propos du député Gaillard qui estime qu'à ce jour, un rapport prévu pour 2027 est prématuré. Je discuterai avec lui de ses échelles de temps que je juge originales. Tout est relatif et change selon l'objet dont on parle. Je ne mentionnerai pas la durée des permis de construire. Le député Ingold a longuement expliqué pourquoi il utilise parfois une voiture privée, ce qui est évidemment une bonne chose surtout si elle est électrique.

En ce qui concerne vos remarques sur le voltage des bornes, il faut un peu relativiser les choses. Actuellement, plusieurs projets concrets roulent, dans lesquels plusieurs de mes services sont impliqués. Les gens n'utilisent par exemple pas les bornes à bas voltage sur les aires autoroutières. Elles ne servent quasiment à rien. En effet, les gens veulent s'arrêter le plus brièvement possible sur une aire d'autoroute. Cela peut donc être rédhibitoire. Grand voltage, petit voltage: opposer les différents types de bornes n'est pas approprié. Dans certains endroits, les bornes à haut voltage sont très utiles parce qu'elles correspondent à un besoin. En revanche, sur un immeuble privé, elles le sont moins car on charge différemment.

Sur le rapport en tant que tel, la loi sur la mobilité confère à la DIME l'élaboration des directives. Elle doit transformer l'article de loi en quelque chose qui fonctionne avec des effets concrets. Il s'agit plutôt d'un accompagnement, comme l'a évoqué le député Wicht, des entreprises privées ou dans les communes, qui effectuent un travail considérable. La députée Senti l'a dit. Les communes reprennent souvent ce qui est réalisé par des tiers, ce qui est bien. Cela ne sert à rien d'installer des bornes publiques si l'on a une borne privée mutualisée à côté de chez soi. Cela demande une vision d'ensemble que les communes sont incitées à avoir.

L'Etat devra élaborer un rapport, si la loi le prévoit, sur les travaux à effectuer. Je ne vous demanderai donc pas d'EPT supplémentaires, pas même 0,01, car quelqu'un devra de toute façon rédiger un rapport. La seule question à se poser est la suivante: ce rapport devra-t-il être publié ou soumis au Grand Conseil d'ici à 2027? Vous pourriez ainsi discuter de ce rapport

au sein de ce parlement. C'est la seule différence entre l'acceptation et le refus de ce postulat. Le Conseil d'Etat a débattu à ce sujet. Il s'est dit que d'une part, nous enfoncerons des portes déjà ouvertes. On devra de toute façon le faire. D'autre part, on se plaint régulièrement de ne pas pouvoir discuter au Grand Conseil de certains éléments. C'est un phénomène de société qui manifestement interpelle beaucoup de monde. Aussi, le Conseil d'Etat vous propose d'accepter le postulat, non pas parce qu'il engendre davantage de travail – ce n'est pas le cas –, mais parce qu'il permettra, en 2027, un échange de vues au sein de ce Grand Conseil. Dans ce sens-là, je vous invite à suivre la position du Conseil d'Etat.

Ich danke auch Grossrat Schneuwly - auf Deutsch, damit auch etwas auf Deutsch geantwortet wird - für die Intervention im Namen der Fraktion der Schweizerischen Volkspartei, die diesen Antrag grossmehrheitlich unterstützt und dies, im gleichen Sinn, wie das der Staatsrat in seinen Überlegungen getan hat. Besten Dank auch Ihnen.

> Au vote, la prise en considération de ce postulat est acceptée par 53 voix contre 40. Il y a 4 abstentions.

Ont voté en faveur de la prise en considération:

Aebischer Matthieu (LA,VEA/GB), Aebischer Eliane (SE,PS/SP), Bapst Bernard (GR,UDC/SVP), Barras Eric (GR,UDC/SVP), Berset Nicolas (SC,UDC/SVP), Bonny David (SC,PS/SP), Bronchi Laurent (SC,VEA/GB), Brügger Adrian (SE,UDC/SVP), Clément Bruno (GR,VEA/GB), Collomb Eric (BR,Le Centre/Die Mitte), Dafflon Hubert (SC,Le Centre/Die Mitte), Dumas Jacques (GL,UDC/SVP), Dupré Lucas (GL,UDC/SVP), Emonet Gaétan (VE,PS/SP), Fahrni Marc (VE,UDC/SVP), Galley Nicolas (SC,UDC/SVP), Galley Liliane (FV,VEA/GB), Grandgirard Pierre-André (BR,Le Centre/Die Mitte), Hauswirth Urs (SE,PS/SP), Hayoz Helfer Regula (LA,VEA/GB), Herren-Rutschi Rudolf (LA,UDC/SVP), Ingold François (FV,VEA/GB), Jaquier Armand (GL,PS/SP), Julmy Markus (SE,Le Centre/Die Mitte), Kehl Roland (SE,VEA/GB), Kubski Grégoire (GR,PS/SP), Marmier Bruno (SC,VEA/GB), Menétrey Lucie (SC,PS/SP), Mesot Roland (VE,UDC/SVP), Michel Pascale (SC,PS/SP), Morand Jacques (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Moussa Elias (FV,PS/SP), Pasquier Nicolas (GR,VEA/GB), Perler Urs (SE,VEA/GB), Pythoud-Gaillard Chantal (GR,PS/SP), Raetzo Carole (BR,VEA/GB), Raetzo Tina (BR,VEA/GB), Rey Alizée (SC,PS/SP), Rey Benoît (FV,VEA/GB), Rodriguez Rose-Marie (BR,PS/SP), Roulin Daphné (GL,VEA/GB), Savary Daniel (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Savoy Françoise (SC,PS/SP), Schneuwly Achim (SE,UDC/SVP), Schroeter Alexander (LA,PS/SP), Senti Julia (LA,PS/SP), Stöckli Markus (SE,VEA/GB), Thalmann-Bolz Katharina (LA,UDC/SVP), Tritten Sophie (SC,VEA/GB), Tschümperlin Dominic (SE,Le Centre/Die Mitte), Vial Pierre (VE,PS/SP), Zamofing Dominique (SC,Le Centre/Die Mitte), Zurich Simon (FV,PS/SP). *Total: 53.*

Ont voté contre:

Altermatt Bernhard (FV,Le Centre/Die Mitte), Baeriswyl Laurent (SE,Le Centre/Die Mitte), Bapst Pierre-Alain (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Baschung Carole (LA,Le Centre/Die Mitte), Beaud Catherine (GR,Le Centre/Die Mitte), Boschung Bruno (SE,Le Centre/Die Mitte), Brodard Claude (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Bürdel Daniel (SE,Le Centre/Die Mitte), Bürgisser Nicolas (SE,PLR/PVL / FDP/GLP), Chardonnens Christophe (BR,PLR/PVL / FDP/GLP), Clément Christian (SC,Le Centre/Die Mitte), Cotting Charly (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), de Weck Antoinette (FV,PLR/PVL / FDP/GLP), Defferrard Francine (SC,Le Centre/Die Mitte), Esseiva Catherine (LA,PLR/PVL / FDP/GLP), Fattebert David (GL,Le Centre/Die Mitte), Freiburghaus Andreas (SE,PLR/PVL / FDP/GLP), Gaillard Bertrand (GR,Le Centre/Die Mitte), Genoud (Braillard) François (VE,Le Centre/Die Mitte), Glasson Benoît (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Jakob Christine (LA,PLR/PVL / FDP/GLP), Kaltenrieder André (LA,PLR/PVL / FDP/GLP), Lauber Pascal (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Menoud-Baldi Luana (GL,Le Centre/Die Mitte), Meyer Loetscher Anne (BR,Le Centre/Die Mitte), Michellod Savio (VE,PLR/PVL / FDP/GLP), Morel Bertrand (SC,Le Centre/Die Mitte), Moura Sophie (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Papaux David (FV,UDC/SVP), Pauchard Marc (VE,Le Centre/Die Mitte), Peiry Stéphane (SC,UDC/SVP), Remy-Ruffieux Annick (GR,Le Centre/Die Mitte), Robotel Pauline (GL,PLR/PVL / FDP/GLP), Savary-Moser Nadia (BR,PLR/PVL / FDP/GLP), Schumacher Jean-Daniel (FV,PLR/PVL / FDP/GLP), Schwaller-Merkle Esther (SE,Le Centre/Die Mitte), Sudan Stéphane (GR,Le Centre/Die Mitte), Thévoz Ivan (BR,UDC/SVP), Wicht Jean-Daniel (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Wieland Philipp (LA,PLR/PVL / FDP/GLP). *Total: 40.*

Se sont abstenus:

Berset Christel (FV,PS/SP), Bortoluzzi Flavio (LA,UDC/SVP), Chardonnens Jean-Daniel (BR,UDC/SVP), Glauser Fritz (GL,PLR/PVL / FDP/GLP). *Total: 4.*

> Cet objet est ainsi transmis au Conseil d'Etat pour qu'il lui donne la suite qu'il implique.

—

Motion 2024-GC-127**L'information : un bien public à protéger**

Auteur-s:	Rey Alizée (PS/SP, SC) Tritten Sophie (VEA/GB, SC)
Représentant-e du gouvernement:	Curty Olivier, Directeur de l'économie, de l'emploi et de la formation professionnelle
Dépôt:	24.05.2024 (BGC mai 2024, p. 1874)
Développement:	24.05.2024 (BGC mai 2024, p. 1874)
Réponse du Conseil d'Etat:	17.09.2024 (BGC novembre 2024, p. 4446)

Prise en considération

Rey Alizée (PS/SP, SC). Mes liens d'intérêts: je suis co-motionnaire. Je prends la parole aujourd'hui pour défendre cette motion qui vise à garantir un bien public essentiel à notre démocratie: l'information.

Depuis plusieurs années, les médias traditionnels, notamment la presse écrite, sont en crise. Les publications gratuites, les nouveaux médias et les réseaux sociaux ont bouleversé le modèle économique de la presse. La disparition de titres et les licenciements de journalistes montrent que certains groupes de presse privilégient les bénéfices au détriment de la qualité de l'information. Dans notre canton, nous sommes pour l'instant un peu plus épargnés, mais est-ce que ce sera toujours le cas ?

Par ailleurs, le public est de plus en plus sceptique face aux informations diffusées par les médias reconnus, exacerbant la méfiance et le désintérêt pour les médias dits "officiels". La prolifération des "fake news" et les accusations portées par certains politiques contribuent à décrédibiliser l'ensemble des médias. Dans un pays où l'on vote plusieurs fois par an – une fierté d'avoir une démocratie directe aussi aboutie –, il est essentiel d'avoir une information de qualité et indépendante.

Mais que demande concrètement cette motion?

Tout d'abord, elle demande à garantir l'accès à une information diverse et vérifiée. Il est en effet crucial de donner aux citoyens la possibilité de rechercher la source des informations et de débattre à partir d'éléments vérifiés. L'accès à une information de qualité et transparente renforcerait la confiance dans les institutions et la cohésion sociale.

Cette motion demande également une indépendance des médias. Les médias doivent être indépendants des ressources financières provenant de groupes financiers aux idéologies définies. La propriété des titres médiatiques doit être clairement connue du public. On le voit dans les pays qui nous entourent, il y a plusieurs initiatives qui ont été lancées ainsi qu'en Suisse, notamment dans le canton de Genève avec un fonds ainsi que dans le canton de Vaud.

Le Conseil d'Etat a exprimé des réserves face à cette motion, mais je suis convaincu que nous pouvons dépasser ses objections pour défendre ce bien public essentiel qu'est l'information. Le Conseil d'Etat avance que la Constitution actuelle offre déjà un cadre suffisant. Cependant, les défis d'aujourd'hui, comme l'effondrement de modèles économiques médiatiques et la montée de la désinformation, exigent une action plus explicite. Inscire cette garantie dans notre Constitution envoie un signal clair: nous sommes déterminés à défendre une presse indépendante et de qualité.

Le Conseil d'Etat met en avant que des mesures de soutien à la presse ont déjà été prises. Oui, mais la motion dont nous discutons va bien au-delà d'un simple soutien à la presse. Elle vise à garantir un débat public, basé sur une information fiable et accessible. L'objectif est d'agir sur la qualité et l'intégrité de l'information, ce qui est indispensable à notre démocratie.

Aujourd'hui, les défis sont immenses: prolifération de fausses informations, influence des algorithmes sur les réseaux sociaux et polarisation du discours public. Des mesures concrètes pourraient découler de cette motion. Elles se concentrent sur la qualité de l'information:

- > l'éducation aux médias: dans les pays scandinaves, il existe une éducation aux médias dès l'école primaire
- > la transparence des sources: c'est le cas en Allemagne
- > l'encouragement au journalisme d'investigation
- > la promotion de plateformes régionales de fact-checking et le développement d'initiatives locales qui pourraient être développées pour vérifier l'exactitude des informations circulant sur les réseaux sociaux et garantir une information crédible et accessible dans notre canton.

Le rôle de cette motion n'est pas d'imposer des solutions rigides, mais de créer un cadre propice pour garantir un discours public éclairé et inclusif. En adoptant cette motion, nous donnons à Fribourg les outils pour répondre aux défis modernes de la démocratie tout en préservant l'indépendance des médias et la diversité des opinions.

Le Conseil d'Etat craint une intervention trop étatique. Mais la motion respecte la liberté des médias en prévoyant que les modalités d'application restent dans les mains des acteurs locaux et indépendants. Nous parlons d'un partenariat, pas d'une ingérence.

Saisissons l'occasion de construire un cadre durable pour relever les défis actuels et futurs pesant sur la presse locale. Je vous invite dès lors à accepter cette motion.

Bapst Bernard (*UDC/SVP, GR*). Je n'ai pas de lien d'intérêts avec cette motion. J'interviens au nom du groupe de l'Union démocratique du centre.

Le canton de Fribourg soutient déjà ses médias régionaux sous différentes formes et avec plusieurs projets dans le soutien aux investissements, à la transition numérique et à l'innovation technologique, notamment sous la forme de nouveaux formats de contenus qui constituent des enjeux importants pour nos médias. L'Etat assume aussi à 50% les frais d'abonnements des médias régionaux à l'agence de presse nationale Keystone. Notre canton a renforcé les collaborations entre l'école et les médias régionaux dans le cadre de projets pédagogiques. Il y a eu le projet de loi sur l'accès des jeunes aux médias dont le Grand Conseil s'est saisi. A Fribourg, le droit à l'information est garanti par la Constitution. Les instruments qui sont en place afin de promouvoir la diversité des médias, de garantir une diffusion moderne du journalisme et de sauvegarder la qualité du discours nous paraissent suffisants.

Notre groupe va rejeter cette motion.

Pauchard Marc (*Le Centre/Die Mitte, VE*). Rapporteur du groupe Le Centre, je n'ai aucun lien d'intérêts avec ce dossier si ce n'est que je suis un lecteur attentif et assidu de la presse fribourgeoise.

En préambule, le groupe Le Centre se réjouit que le canton de Fribourg demeure l'un des derniers cantons à bénéficier d'une presse locale indépendante, non affiliée à un mastodonte de la presse zurichoise nationale. Le virage de la digitalisation est bien pris dans la presse germanophone du canton. Je les félicite. On pourrait s'attendre à une meilleure visibilité numérique pour nos journaux francophones.

La présente motion demande que l'Etat ne garantisse pas uniquement la liberté de la presse, mais veille également à la qualité du discours public et à l'accès à une information diverse et vérifiable en modifiant la Constitution cantonale avec la phrase: «L'Etat doit créer des conditions pour faciliter un discours public ouvert et éclairé.»

Nous sommes quelque peu surpris par cette démarche car notre Constitution garantit déjà la liberté de la presse. De plus, l'Etat soutient la presse par divers biais. Exemples: 50% de l'abonnement Keystone-ATS, soit plus de 200 000 francs, l'aide à l'innovation sous la forme d'un soutien au projet de numérisation, la gratuité d'un abonnement à un journal fribourgeois pour les jeunes de 18 ans, l'éducation aux médias à l'école obligatoire qui fait partie intégrante du PER et du Lehrplan 21.

L'Etat intervient déjà largement pour soutenir les médias fribourgeois et continue de le faire sans que ce soit inscrit dans la Constitution. Pour ces bonnes raisons et comme le Conseil d'Etat le recommande, le groupe Le Centre va refuser cette motion à l'unanimité. Je profite de ce temps de parole pour interroger le représentant du Gouvernement sur l'accueil réservé à la gratuité d'un abonnement à un journal fribourgeois par les jeunes même si un rapport complet nous sera donné après trois ans de ce programme.

Michellod Savio (*PLR/PVL/FDP/GLP, VE*). Ich spreche im Namen der Freisinnig-Demokratischen und Grünliberalen Fraktion und habe keine Interessenbindung in dieser Angelegenheit.

Le titre de la motion est pertinent. L'information est un bien public à protéger. Mais son développement laisse à penser que seuls les acteurs traditionnels, en premier lieu la presse écrite, mériteraient un soutien particulier. Exister depuis longtemps n'a pourtant jamais été un gage de fiabilité, d'indépendance ou de sens critique. Ce que nous devons défendre, c'est justement cela: des médias fiables, indépendants et capables d'un regard critique. A la lecture de la motion, on comprend aussi que seule l'intervention de l'Etat garantirait une information de qualité. Rappelons que l'Etat remplit déjà largement son rôle en subventionnant, de manière directe ou indirecte, les médias. Cela a été dit par mes préopinants. Quant aux constitutions, qu'elles soient fédérale ou cantonale, elles offrent des garanties suffisantes pour protéger la diversité et l'indépendance de la presse. A mon sens, une intervention supplémentaire de l'Etat, par le biais d'une modification constitutionnelle, pourrait être perçue comme une ingérence dans l'indépendance des médias. La neutralité de l'Etat est essentielle et il faut éviter toute confusion entre soutien à la formation et risque de contrôle médiatique, une limite parfois bien floue si le sentiment de devoir rendre des comptes s'installe.

Les motionnaires citent l'exemple du journal *Le Monde* en France, soutenu par un fonds de dotation privé et indépendant. Je salue ce modèle qui illustre parfaitement qu'il n'est pas nécessaire de modifier la Constitution pour agir en faveur de l'indépendance des médias. Si un média vous tient à cœur, chères motionnaires, vous pouvez dès aujourd'hui créer un fonds similaire à Fribourg, pour défendre la liberté d'informer, le pluralisme et l'indépendance journalistique. Et je serai même prêt à y contribuer.

Enfin, plutôt que d'alourdir le cadre légal, renforçons l'éducation aux médias et c'est bien là que je vois le rôle de l'Etat. L'esprit critique et la vérification des sources figurent déjà dans les plans d'études, mais ces efforts méritent d'être amplifiés pour préparer la jeunesse au défi du numérique et au danger des fausses informations. Mes chères collègues motionnaires, cette motion n'est pas nécessaire pour relever ce défi. Parce que notre cadre constitutionnel est suffisant, parce que ce n'est pas à l'Etat de favoriser davantage certains médias, aussi fribourgeois soient-ils, parce qu'une bonne information n'a de valeur que si elle est portée par un public bien formé et capable d'un vrai sens critique, je vous invite, comme le groupe Libéral-Radical et Verts-Libéraux, à rejeter cette motion.

Bortoluzzi Flavio (UDC/SVP, LA). Meine Interessenbindungen: Ich war Mitglied des runden Tisches, der in der Antwort des Staatsrates erwähnt wurde. Ansonsten spreche ich in meinem persönlichen Namen.

Einmal mehr sprechen wir hier über unsere Medien, welche es in der Zwischenzeit geschafft haben, höchstens noch teilweise privatwirtschaftliche Akteure zu sein, denn sie profitieren bereits jetzt von diversen staatlichen finanziellen Unterstützungsmassnahmen. Und dass die Besitzstrukturen ebenfalls staatsnah sind, ist hier im Saale allen bewusst. Die diversen Unterstützungsmassnahmen möchte ich nicht mehr einzeln erwähnen, wir haben diese bereits gehört.

Aber eine weitere Zahl fehlt noch in den Auflistungen: Der Staat Freiburg hat als Kunde im Jahre 2020/21 den diversen regionalen Medienhäusern direkt um die 800'000 Franken überwiesen, das ist aus der Antwort 2022-CE-480 des Staatsrates ersichtlich. Verschiedene Inserate, Stelleninserate, Informationen und auch Abonnemente für die einzelnen Staatsabteilungen ergeben diese doch entsprechend hohe Summe. Und mit den gesprochenen finanziellen Massnahmen von diesem Frühling - durch den Staatsrat als Direktunterstützung freigegeben - kann gesagt werden: Die öffentliche Hand unternimmt bereits sehr viel zugunsten der regionalen Medien. Und vielleicht schaffen es diese Unternehmen in einigen Jahren, sich von diesen Staatshilfen zu befreien und wieder staatsunabhängig zu wirtschaften.

In diesem Sinne: Wer alte Türen öffnet, kann keine neuen Wege gehen. Das gilt nicht nur für die mehr oder weniger - ich habe es schon gesagt - privaten Medienhäuser, sondern auch für die Motionärinnen. Viele Hilfen wurden bereits gesprochen. Diese sollen nun wirken. Lassen wir uns in einigen Jahren überraschen, ob sie etwas genützt haben. In diesem Sinne lehne ich diese Motion ab.

Tritten Sophie (VEA/GB, SC). Mon lien d'intérêts, je suis comotionnaire de ce texte.

La terre est plate et nous ne sommes jamais allés sur la lune. Sont-ce des faits ou des croyances? Les platistes vous diront que ce sont des faits. Les images envoyées par les satellites ne sont pas des preuves de la forme de la terre, mais la preuve de la conspiration qui veut que la terre soit ronde.

De plus en plus de personnes pensent ainsi et occupent l'espace public avec des propos de cette sorte, notamment sur les outils numériques qui sont développés. Comment nous parlons-nous alors quand nous ne pouvons plus nous mettre d'accord sur les faits? Comment faire société quand ce que nous lisons sur le site web d'un journal est désavoué par un podcast ou ce qu'on entend à la radio? Comment vivre en communauté dans un monde où finalement, vous, moi, n'importe qui, pourra dire ce qu'il veut sans jamais être contredit parce que les faits ne comptent pas?

Cette motion veut que la Constitution de notre canton soit à la hauteur des défis qui attendent notre société. Que la Constitution permette aux citoyens et citoyennes du canton d'exiger que ce qui est porté dans l'espace public soit vérifié et vérifiable. Protéger l'information pour ce qu'elle est: un fait à partir duquel nous pouvons, collectivement, discuter et débattre. Comme nous l'avons fait cette semaine sur le budget 2025. Les recettes fiscales ont augmenté. C'est un fait. Selon certaines interprétations, elles ont été «gonflées». D'autres diront que l'estimation des recettes est davantage conforme aux comptes des années précédentes. Nous ne remettons pas en question le fait, nous débattons de la manière dont nous le comprenons. Se forger une opinion est un mécanisme mental qui se construit avec le temps. Il demande de la curiosité, de l'esprit critique, d'accepter que les faits se heurtent parfois à notre imaginaire... ce qui peut être inconfortable. Dépasser ce que l'on croit pour se confronter à ce qui est, c'est ça s'informer. Il faut donc apprendre à chercher et à être critique vis-à-vis de l'information, à croiser des sources, ne pas se contenter d'un média et élargir l'éventail de ce que nous lisons, entendons et voyons. C'est un travail qui dépasse les cours de civisme et de citoyenneté. C'est surtout un travail continu, une vigilance à cultiver.

Nos jeunes s'informent essentiellement sur les réseaux sociaux et délaissent les médias habituels qui œuvrent à la qualité de ce qu'ils diffusent. Avec le développement des images et des vidéos par l'intelligence artificielle, combien de temps nous reste-t-il ici à Fribourg jusqu'à ce que nous en venions à nier les faits en raison d'images manipulées? Geoffrey Hinton, prix

Nobel de physique et pionnier de l'intelligence artificielle, déclarait dans le documentaire *La Fabrique du mensonge* que dans quelques années, les progrès de cette technologie auront été tels que quand on regardera une vidéo, on ne pourra plus dire si elle est vraie ou non. Les images ne seront plus une preuve, mais le moyen de renforcer les croyances. On trouve d'ailleurs déjà des illustrations de la terre plate en cherchant sur Google.

Développer les compétences et la vigilance face à ce qu'on lit, ce qu'on voit, ce qu'on entend, est une tâche qui sera de plus en plus difficile vu la place prise par les réseaux sociaux dans la diffusion des informations. Avec un cadre constitutionnel adéquat, non seulement nos médias fribourgeois, dont la qualité est soulignée régulièrement, en ressortiront légitimes et légitimés mais, en plus, les citoyens et citoyennes pourront exiger de leurs médias qu'ils contribuent à la diffusion des faits et pas des croyances. Le lien de confiance entre la population et les médias en ressortirait consolidé. Et le débat démocratique aussi. En démocratie, il n'est ni envisagé ni envisageable d'envoyer systématiquement les platistes sur la station spatiale internationale. Je vous invite donc à soutenir cette motion.

Curty Olivier, Directeur de l'économie, de l'emploi et de la formation professionnelle. Die letzten Jahre ist viel Tinte über diese Medienkrise geflossen.

Les restructurations et les suppressions de postes au sein des rédactions sont légion. La situation est grave, je le confirme. On a vu la suppression pure et simple de titres. L'été dernier, Tamedia communiquait son intention de fusionner ses rédactions romandes en biffant 25 postes au sein des rédactions. Le groupe CH Média fermera prochainement plusieurs sites d'informations régionales et supprimera également une trentaine de postes. La SRF et la RTS ont également annoncé des licenciements pour l'année prochaine, avec des effets encore inconnus sur la couverture de l'actualité régionale. L'évolution est inquiétante et on peut s'interroger sur l'avenir du paysage médiatique suisse. Dans ce sens, les autrices de la motion abordent un sujet extrêmement important. Si l'importance du rôle des médias dans nos sociétés et la nécessité de préserver la fiabilité des informations relèvent de l'évidence, la solution proposée, à savoir une modification de la Constitution de notre canton, soulève quelques interrogations quant à sa pertinence. En effet, la motion enfonce des portes ouvertes.

Angesichts der Herausforderungen der Medienbranche in Zusammenhang mit dem digitalen Wandel blieb der Staatsrat - es wurde hier bereits mehrmals angekündigt - nicht untätig. Ganz auch im Sinne der von den Verfasserinnen der Motion verlangten kantonalen Medienpolitik hat die Volkswirtschafts- und Berufsbildungskommission, also der Staatsrat, zwei runde Tische organisiert, an denen auch einige Grossrätinnen und Grossräte teilgenommen haben, um die Perspektive der Medien in unserem Kanton gemeinsam mit ihnen, den betroffenen Akteuren, zu analysieren. Im Anschluss an diese beiden runden Tische haben wir konkrete Massnahmen zugunsten unserer regionalen Medien getroffen.

Le Conseil d'Etat a décidé, au début de cette année, de soutenir les investissements des médias dans leur transition numérique. Donc, dorénavant, les médias peuvent déposer des projets d'innovation et de digitalisation au sein de l'Etat dans le cadre de la loi sur la promotion économique. La deuxième mesure est de prendre en charge les coûts de l'abonnement à Keystone-ATS, à hauteur de 50%. Ces aides temporaires sont effectives depuis ce printemps et le Conseil d'Etat vient de verser les montants pour 2024. Ceux-ci se chiffrent, tous confondus, à 200 000 francs. Ils ont été directement versés à nos médias. Fribourg fait ainsi partie des quelques cantons, très minoritaires au niveau national, qui connaissent les aides sectorielles en faveur des médias. En outre, dans le cadre du même paquet de mesures, le Conseil d'Etat a décidé de renforcer les initiatives en matière de formation aux médias afin de sensibiliser les jeunes surtout au traitement très critique de l'information. Enfin, le Grand Conseil a, comme vous le savez, adopté, en mars dernier, la loi sur l'accès des jeunes aux médias. Celle-ci permet à l'Etat d'offrir à nos jeunes de 18 ans, domiciliés dans le canton, un abonnement à un journal régional. Cette offre est effective depuis un peu plus de six mois. Pour répondre à la question du député Pauchard, nous avons enregistré jusqu'à ce jour plus de 400 demandes de jeunes. Au début, la demande a été très forte. Actuellement, nous enregistrons une quarantaine de demandes par mois. Cela suit son cours. Le rapport d'analyse y relatif suivra. Cela correspond à près de 10% des personnes potentiellement éligibles. Il s'agit-là donc d'une mesure très concrète pour promouvoir l'accès à une information diverse et de qualité conformément aux demandes exprimées par les autrices de la motion.

Selbstverständlich war es nicht nötig, die Verfassung zu ändern, um dieses Angebot einzuführen. Und übrigens ist, wie gesagt, auch die Förderung des staatsbürgerlichen Bewusstseins schon heute als öffentliche Aufgabe in unserer Verfassung verankert. Diese Aufgabe fällt insbesondere der Schule zu, und ich kann Ihnen versichern, dass die Lehrpläne die Herausforderungen in Zusammenhang mit dem Wandel der Informationskultur nicht vernachlässigen, ganz im Gegenteil.

Entgegen dem, was die Motion andeutet, hindert uns der geltende gesetzliche Rahmen keineswegs daran, diese wichtigen Massnahmen noch zu verstärken.

Par rapport aux défis du secteur médiatique évoqués dans l'introduction, Fribourg confirme la tendance générale et constitue, en même temps, une exception. D'un côté, notre canton confirme les tendances générales car les médias régionaux sont confrontés à des difficultés économiques, on le sait, en raison notamment de l'érosion des recettes et de la rentabilité encore

insuffisante des produits numériques. D'un autre côté, et c'est ici que réside l'exception, le canton a la chance de disposer d'un paysage médiatique dense, indépendant des grands groupes de presse.

Im Gegensatz zu anderen Regionen räumen die Freiburger Medien auch der regionalen Berichterstattung immer noch einen vorrangigen Stellenwert ein, und ich erlaube mir heute, mich bei den anwesenden Journalistinnen und Journalisten stellvertretend zu bedanken.

Hinsichtlich der Verfügbarkeit der Information und der Belebung der öffentlichen Debatte sind wir im Kanton also in einer noch privilegierten Situation. Die Partikularität, und das wurde von Grossrat Bortoluzzi angesprochen, ist trotzdem, dass staatsnahe Unternehmen an einem Medienhaus im Kanton beteiligt sind. Wir gehen hier relativ weit.

Enfin, j'aimerais terminer en soulignant que l'action étatique, même à travers des aides ciblées, ne pourra pas résoudre à elle seule les difficultés liées à la transformation numérique des médias. Il appartient aux médias en premier lieu d'innover, de développer de nouveaux modèles d'affaires viables pour l'ère numérique. Je tiens aussi à féliciter le développement alémanique très intéressant que nous avons découvert ces dernières semaines. Partant, le Conseil d'Etat vous prie de rejeter la présente motion dont les principales demandes sont prises en compte sous d'autres formes.

> Au vote, la prise en considération de cette motion est refusée par 62 voix contre 33. Il n'y a pas d'abstention.

Ont voté en faveur de la prise en considération:

Aebischer Matthieu (LA,VEA/GB), Aebischer Eliane (SE,PS/SP), Berset Christel (FV,PS/SP), Bonny David (SC,PS/SP), Bronchi Laurent (SC,VEA/GB), Clément Bruno (GR,VEA/GB), Emonet Gaétan (VE,PS/SP), Galley Liliane (FV,VEA/GB), Hauswirth Urs (SE,PS/SP), Hayoz Helfer Regula (LA,VEA/GB), Ingold François (FV,VEA/GB), Jaquier Armand (GL,PS/SP), Kehl Roland (SE,VEA/GB), Kubski Grégoire (GR,PS/SP), Marmier Bruno (SC,VEA/GB), Menétrey Lucie (SC,PS/SP), Michel Pascale (SC,PS/SP), Moussa Elias (FV,PS/SP), Pasquier Nicolas (GR,VEA/GB), Perler Urs (SE,VEA/GB), Pythoud-Gaillard Chantal (GR,PS/SP), Raetzo Tina (BR,VEA/GB), Rey Alizée (SC,PS/SP), Rey Benoît (FV,VEA/GB), Rodriguez Rose-Marie (BR,PS/SP), Roulin Daphné (GL,VEA/GB), Savoy Françoise (SC,PS/SP), Schroeter Alexander (LA,PS/SP), Senti Julia (LA,PS/SP), Stöckli Markus (SE,VEA/GB), Tritten Sophie (SC,VEA/GB), Vial Pierre (VE,PS/SP), Zurich Simon (FV,PS/SP). *Total: 33.*

Ont voté contre:

Altermatt Bernhard (FV,Le Centre/Die Mitte), Baeriswyl Laurent (SE,Le Centre/Die Mitte), Bapst Bernard (GR,UDC/SVP), Bapst Pierre-Alain (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Barras Eric (GR,UDC/SVP), Baschung Carole (LA,Le Centre/Die Mitte), Beaud Catherine (GR,Le Centre/Die Mitte), Berset Nicolas (SC,UDC/SVP), Bortoluzzi Flavio (LA,UDC/SVP), Boschung Bruno (SE,Le Centre/Die Mitte), Brodard Claude (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Brügger Adrian (SE,UDC/SVP), Bürdel Daniel (SE,Le Centre/Die Mitte), Bürgisser Nicolas (SE,PLR/PVL / FDP/GLP), Chardonnens Christophe (BR,PLR/PVL / FDP/GLP), Chardonnens Jean-Daniel (BR,UDC/SVP), Clément Christian (SC,Le Centre/Die Mitte), Cotting Charly (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Dafflon Hubert (SC,Le Centre/Die Mitte), de Weck Antoinette (FV,PLR/PVL / FDP/GLP), Defferrard Francine (SC,Le Centre/Die Mitte), Dietrich Laurent (FV,Le Centre/Die Mitte), Dumas Jacques (GL,UDC/SVP), Dupré Lucas (GL,UDC/SVP), Esseiva Catherine (LA,PLR/PVL / FDP/GLP), Fahrni Marc (VE,UDC/SVP), Fattebert David (GL,Le Centre/Die Mitte), Freiburghaus Andreas (SE,PLR/PVL / FDP/GLP), Gaillard Bertrand (GR,Le Centre/Die Mitte), Galley Nicolas (SC,UDC/SVP), Genoud (Braillard) François (VE,Le Centre/Die Mitte), Glasson Benoît (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Glauser Fritz (GL,PLR/PVL / FDP/GLP), Grandgirard Pierre-André (BR,Le Centre/Die Mitte), Herrenrutschi Rudolf (LA,UDC/SVP), Jakob Christine (LA,PLR/PVL / FDP/GLP), Julmy Markus (SE,Le Centre/Die Mitte), Kaltenrieder André (LA,PLR/PVL / FDP/GLP), Kolly Gabriel (GR,UDC/SVP), Lauber Pascal (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Menoud-Baldi Luana (GL,Le Centre/Die Mitte), Mesot Roland (VE,UDC/SVP), Michellod Savio (VE,PLR/PVL / FDP/GLP), Morand Jacques (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Morel Bertrand (SC,Le Centre/Die Mitte), Moura Sophie (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Papaux David (FV,UDC/SVP), Pauchard Marc (VE,Le Centre/Die Mitte), Peiry Stéphane (SC,UDC/SVP), Remy-Ruffieux Annick (GR,Le Centre/Die Mitte), Robatel Pauline (GL,PLR/PVL / FDP/GLP), Savary Daniel (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Savary-Moser Nadia (BR,PLR/PVL / FDP/GLP), Schumacher Jean-Daniel (FV,PLR/PVL / FDP/GLP), Schwaller-Merkle Esther (SE,Le Centre/Die Mitte), Sudan Stéphane (GR,Le Centre/Die Mitte), Thalmann-Bolz Katharina (LA,UDC/SVP), Thévoz Ivan (BR,UDC/SVP), Tschümperlin Dominic (SE,Le Centre/Die Mitte), Wicht Jean-Daniel (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Wieland Philipp (LA,PLR/PVL / FDP/GLP), Zamofing Dominique (SC,Le Centre/Die Mitte). *Total: 62.*

> Cet objet est ainsi liquidé.

—

Prise de congé de Mme Nadia Savary et de M. Bruno Boschung

Président du Grand Conseil. Meine Damen und Herren Grossrätinnen und Grossräte, sehr geehrte Staatsräte, unsere nächste Sitzung beginnt am 17. Dezember. In der Stadt Freiburg wird die Landschaft nicht mehr die selbe sein, Sankt Nikolaus wird hier vorbeigekommen sein, der Schnee wird vielleicht da sein, die Girlanden der Festtage sicherlich.

Dans cette salle, le visage de notre Parlement ne sera plus le même. Ne perdez donc pas de temps à rechercher où se trouvent nos collègues Nadia Savary et Bruno Boschung. Ils ont donné leur démission pour la fin novembre 2024. Et aujourd'hui, nous prenons congé d'eux. C'est un difficile moment pour votre président que de leur rendre hommage ce matin. Mais que Nadia et Bruno se rassurent.

Kein Mensch ist so schlecht wie sein Ruf und keiner so gut wie sein Nachruf.

En français, aucun homme n'est aussi mauvais que sa réputation et personne n'est aussi bon que l'hommage qui lui est rendu.

Nadia Savary et Bruno Boschung... Que peuvent-ils bien avoir en commun?

Beide wurden in den 1960-er Jahren geboren, der eine ist zwar etwas älter als die andere. Beiden kamen im ersten Jahrzehnt des neuen Jahrtausends in diesen Grossen Rat und beide traten ihr Amt nach einem Rücktritt an. Das war 2004 für Bruno, 2008 für Nadja der Fall. Beide hatten nämlich die Ehre, den Vorsitz unserer Debatten zu führen, Nadja im Jahr 2023 und Bruno im Jahr 2017.

Et pourtant ces deux députés sont bien différents: ils sont issus d'un district différent, d'une appartenance politique différente et de langue maternelle différente. Mais finalement, qu'importent ces différences?

Schliesslich teilen beide den gleichen ausgeprägten Sinn für Engagement im Dienste des Gemeinwesens.

Ma chère Nadia, le 2 décembre 2008, tu poussais la porte du Grand Conseil pour la première fois. Le lendemain, tu étais élue à la Commission des affaires extérieures, dont tu resteras membre pendant près de six ans. Les nombreuses commissions dont tu as fait partie témoignent de ton intérêt pour la vie, les soucis et les dossiers des communes. Et pour cause, tu as été syndique. Tu as été à la tête de l'Association des communes fribourgeoises. Dans ta lettre de démission, tu relèves l'immense plaisir que tu as eu à défendre les intérêts de ta région et ceux du canton de Fribourg. Si tu soulignes que parfois ce rôle fut éprouvant, tu reconnais bien que ton engagement politique t'apporté une expérience de vie inestimable, aussi sur un plan personnel.

Nadia, tu resteras peut-être, ceci dit sans méchanceté, la passionaria de la pisciculture d'Estavayer-le-Lac. Avec le concours de l'ensemble des collègues députés de la Broye, vous obtiendrez la remise en fonction de cette infrastructure. Enfin, je devrais dire la «presque bientôt» remise en fonction. Petit poisson deviendra grand...

Mein lieber Bruno, Du kennst die Bänke dieses Saals seit dem 12. Oktober 2004. Zwanzig Jahre, das bedeutet unzählige Sitzungen, unzählige Themen, Interventionen, unzählige Kämpfe. Es wäre illusorisch, auch hier Deine parlamentarische Tätigkeit zusammenfassen zu wollen, da sie so reich und intensiv war. Wir erinnern uns an Deine Zeit in der Petitionskommission, die Du 2011 verliesst, um in die Finanz- und Geschäftsprüfungskommission zu wechseln, aus der Du Dich während Deiner Zeit als Präsident zurückzogst, um danach wieder in die Kommission zurückzukehren. Du hast Dich besonders für Wirtschafts- und Steuerthemen, aber auch bei so unterschiedlichen Themen wie Gesundheit, Sport oder Förderung der Zweisprachigkeit, profiliert. Bruno, Du hast Deinen Bezirk und Deinen Kanton mit Ehre und Freude vertreten, wie Du in deinem Rücktrittsschreiben betonst. Und nicht ohne einen gewissen Humor möchte ich hinzufügen: Kein Zweifel, dieser engagierte Mann wird weiterhin auf die eine oder andere Weise sowohl den Senslerinnen und Senslern wie auch den Freiburgerinnen und Freiburgern dienen.

Chère Nadia, liebe Bruno, avec votre départ, le Grand Conseil perd deux députés expérimentés et compétents. Avec votre départ, nous perdons deux collègues appréciés. Il y a une vie après la politique. Jamais cette phrase populaire n'aura été aussi vraie que pour vous deux.

Chère Nadia, lieber Bruno, da ich Euer dynamisches Wesen kenne, habe ich keinen Zweifel daran, dass die kommenden Jahre für Euch beide voller Projekte sein werden. Wir wünsche Euch schon jetzt alles, alles Gute und viel Erfolg.

Demeurez ceux que vous avez été et que la santé vous accompagne! Merci beaucoup!

Boschung Bruno (*Le Centre /Die Mitte, SE*). Sehr geehrter Präsident, liebe Kolleginnen und Kollegen. Sie kennen mich jetzt schon seit vielen Jahren. Es ist fast nicht möglich, dass ich nichts sage jetzt. Das müssen Sie verstehen.

N'ayez pas peur, je ne vais pas passer en revue ces vingt dernières années! Cela durerait bien trop longtemps, même s'il y a beaucoup d'histoires à raconter aujourd'hui. Je voulais juste vous remercier pour votre collaboration pendant toutes ces

années. En vingt années, beaucoup de députés sont partis. Je vois mon cher collègue, incontournable député, Benoît Rey. Je vois aussi Jacques Morand, qui est parti puis revenu. Mais on laisse de côté cet élément.

Vielleicht nur ein paar Worte und Anekdoten über ...

Quelques petites anecdotes sur la façon dont cela se passait au sein de ce Parlement il y a vingt ans. On était 130 dans cette salle, assis sur les mêmes sièges. Imaginez-vous! Le parlement sans papier n'existait pas encore. Chacun venait avec sa valise pleine de piles de papier. Aujourd'hui, on ne peut pas s'imaginer comment on fonctionnait à l'époque. Les laptops n'existaient pas encore ou très peu. Une autre chose n'existait pas dans cette salle: la langue allemande. Il était absolument inimaginable qu'un président comme le nôtre tienne toutes les sessions en allemand. Impossible! Cela n'existait pas. Je suis heureux que nous ayons progressé au niveau du bilinguisme. Cela est remarquable.

J'ai beaucoup travaillé au sein de la Commission des finances et de gestion. Cela était passionnant. J'ai dû y sacrifier beaucoup de temps.

In der Finanz- und Geschäftsprüfungskommission hat mir immer die übergeordnete Partei- oder Fraktionszugehörigkeit gefallen, ein bisschen über das Ganze und in alle Bereiche zu sehen. Das möchte ich den heutigen Mitgliedern der Finanz- und Geschäftsprüfungskommission mit auf den Weg geben: versucht, dort über eurer parteipolitischen Zugehörigkeit zu stehen und ein bisschen mehr an die Sache zu denken, an die Finanzen und die Geschäftsführung.

La gestion de notre canton. Cela est un petit clin d'œil à mes collègues.

Vielleicht noch zwei Sachen, die ich sehr vermissen werde. Das seid Ihr alle, das muss ich sagen.

Vous allez me manquer, certains plus que d'autres. Cela est normal.

Ich werde natürlich auch die Debatten vermissen. Ich werde die Debatten vermissen zu ...

La peau de l'ours qui n'est pas encore tué ou les plumes de cormorans qui ne méritent pas d'être chassées, etc.

Aber das wird mir sicher fehlen. Es gibt noch einen anderen Punkt, der mich ein bisschen beelendet.

C'est le club des Bruno qui va être très affaibli. On était quatre jusqu'à maintenant avec Bruno Marmier, Bruno Clément und unserem Bruno aus Ueberstorf.

Quand j'ai commencé, j'étais tout seul pendant des années. Alors bonne chance les Bruno! Il faut tenir le coup. C'est une question de qualité, il faut le dire. Une chose ne va pas me manquer: le chiropraticien. J'aurai du plaisir à résilier mon abonnement chez lui. Il a traité mon dos à l'issue de la semaine de sessions, sur les bancs.

Alles Gute für Euch alle zusammen. Ihr werdet mir sehr fehlen. Vielleicht sehen wir uns noch ein bisschen, ich werde ja noch ein bisschen in der kantonalen Politik dabeisein. Alles Gute und weiterhin allen viel Erfolg. Danke. (*Applaus*)

Savary Nadia (PLR/PVL/FDP/GLP, BR). Ce sera une autre attitude et je m'en excuse par avance. Je me connais. Il y a des moments dans la vie où je n'arrive pas à m'endurcir et ce moment en fait partie. Je ne parviens pas à acquérir cette compétence. Mardi après-midi dernier, j'ai demandé à mon collègue Bruno de parler pour les deux. Il m'a alors conseillé d'être spontanée et de parler avec mon cœur. Cher Bruno, mon cœur est un peu en pagaille, comme vous pouvez le constater. Je te remercie pour tes paroles. On reconnaît bien là ton humour et ton dynamisme que j'ai beaucoup appréciés tout au long de ces années. Je tiens déjà à féliciter mon premier vice-président, devenu président, pour sa magnifique année présidentielle même s'il te reste encore une session. Je n'en doutais pas une seconde. Félicitations! Je souhaite une magnifique année présidentielle à Françoise, qui était ma deuxième vice-présidente. Au-delà de ça, je vous remercie infiniment pour votre collaboration. Comme mon collègue l'a dit, il y a des affinités, mais globalement, j'ai adoré mon mandat. J'espère que chacune et chacun d'entre vous ne regrettera jamais un jour sur ces bancs du Grand Conseil. Ce fut mon cas. Je vous remercie infiniment et vous souhaite tout de bon et bon vent au Parlement fribourgeois. (*applaudissements*)

Election (autre) 2024-GC-261

Un membre suppléant de la Commission des affaires extérieures (CAE), en remplacement de Laurent Baeriswyl

Scrutin de liste

Bulletins distribués: 93; rentrés: 92; blancs: 4; nuls: 0; valables: 92; majorité absolue: 47.

Est élue *M^{me} Carole Baschung*, par 85 voix.

Ont obtenu des voix MM. Dominic Tschümperlin (2) et François Genoud (1).

Election (autre) 2024-GC-263

Un membre (député) de la Commission cantonale en matière de planification sanitaire, en remplacement de Ralph Alexander Schmid

Scrutin de liste

Bulletins distribués: 92; rentrés: 92; blancs: 0; nuls: 0; valables: 92; majorité absolue: 47.

Est élu *M. Markus Stöckli*, par 91 voix.

A obtenu des voix M. Nicolas Pasquier (1).

Election (autre) 2024-GC-273

Trois membres de la délégation fribourgeoise auprès de la Commission interparlementaire de contrôle - Convention intercantonale en matière de santé numérique (CIP Santé numérique)

Scrutin de liste

Bulletins distribués: 98; rentrés: 98; blancs: 0; nuls: 0; valables: 98; majorité absolue: 50.

Sont élues *M^{mes} Estelle Zermatten*, par 95 voix, *Anne Meyer Loetscher*, par 93 voix, et *Alizée Rey*, par 92 voix.

Ont obtenu des voix *M^{mes}* et MM. Benoît Glasson (2), Urs Hauswirth (1), François Genoud (1), Julia Senti (1), Pauline Robatel (1) et Jean-Daniel Schumacher (1).

Divers 2013-GC-41

Clôture de la session

Président du Grand Conseil. Meine Damen und Herren, wir sind am Ende der November-Session angelangt. Ich möchte Ihnen allen recht herzlich danken für die gute Zusammenarbeit, aber allen voran möchte ich dem Generalsekretariat unter der Leitung von unserer Generalsekretärin Mireille Hayoz für die gute Organisation danken.

Ich gebe Ihnen allen Rendezvous am 17. Dezember, wenn es dann wieder heisst, Antraben zur Dezember-Session, welche für mich eine spezielle Session sein wird, da es die letzte sein wird als amtierender Grossratspräsident. Ich wünsche Ihnen allen einen wunderbaren Tag.

> La séance est levée à 12 h 00.

Le Président:

Adrian BRÜGGER

Les Secrétaires:

Mireille HAYOZ, *secrétaire générale*

Patrick PUGIN, *secrétaire parlementaire*